



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DES ENTREPRISES ET DES
ORGANISATIONS
(ISGEO)

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

3^{ème} promotion 2003-2004

DESS GESTION DES PROJETS

Thème :

Analyse de l'efficacité d'un projet de lutte
contre la pauvreté à travers l'évaluation de
ses effets sur les populations rurales
au Sénégal : Cas du POGV II

Réalisé par :

Darius Kuassi ATTAKUY

Avec l'encadrement de :

Monsieur Mamina NDIAYE
Ingénieur agronome, Responsable
Suivi- Evaluation du POGV2

Sous la Direction de :

Monsieur Ahmadou TRAORE
Directeur de l'ISGEO



BOAD

Octobre 2004

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

3ème promotion 2003-2004

DESS GESTION DES PROJETS

Thème :

**Analyse de l'efficacité d'un projet de lutte
contre la pauvreté à travers l'évaluation de
ses effets sur les populations rurales
au Sénégal : Cas du POGV-2**

Réalisé par :

Darius Kuassi ATTAKUY

*Avec l'encadrement et sous la direction de
Monsieur Ahmadou TRAORE
Directeur de l'ISGEO*

Octobre 2004

DEDICACE

**« A Dieu mon Créateur pour tout
ce qu’Il a accompli dans ma vie,
pour ce mémoire qu’Il m’a permis
d’écrire aujourd’hui et pour tout
ce qu’Il me réserve encore demain
et toujours ».**

REMERCIEMENTS

Au terme de cette formation qui a duré douze mois, nous voudrions présenter nos sincères remerciements à tous ceux qui ont accepté, de partager avec nous leurs connaissances, leurs expériences, leurs bonnes idées, et leurs espoirs.

Les occasions ont été multiples et fréquentes : lors des discussions professionnelles, des entretiens avec les populations, les acteurs du Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises Deuxième Phase. Nous espérons que ce travail rendra justice à la qualité de leur apport, en l'occurrence :

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

A Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie, pour avoir bien voulu nous autoriser à venir suivre cette formation.

A Messieurs Jean Yves SINZOGAN, Ekué KAGNI et Koami AKAKPO respectivement Directeur de Cabinet, Secrétaire Général du Ministère et Directeur de l'Administration du Ministère des Finances et de l'Economie, pour toute l'attention qu'ils nous ont témoignée, tout au long de notre formation.

A Madame Félicienne GUINIKOUKOU, coordonnateur des Projets d'Appui aux Réformes, pour les nombreux conseils qu'elle nous a prodigués.

LA COOPERATION TECHNIQUE BELGE (CTB)

A Madame Jeannine SINBIZI et toute la direction de la CTB du Bénin, pour avoir bien voulu nous attribuer une bourse afin de pouvoir venir suivre cette formation au Sénégal.

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

A Monsieur Christophe AGUESSY, Chef de la Mission Résidente de la BOAD au Sénégal, pour nous avoir accueilli en stage dans son institution et a bien voulu, malgré ses multiples préoccupations, éclairer nos idées quelquefois confuses et éparées.

A Monsieur Ousmane CISSE, Directeur Adjoint des Ressources Humaine et du Patrimoine au siège de la BOAD à Lomé au Togo, pour son soutien inlassable, pour la confiance placée en nous et pour l'attention particulière accordée à nos démarches depuis et toujours.

CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

A la direction du CESAG, et au corps professoral qui n'ont ménagé aucun effort pour nous assurer un enseignement de qualité.

A Monsieur Ahmadou TRAORE, Directeur de l'Institut Supérieur de Gestion des Entreprises et des Organisations (ISGEO), pour sa disponibilité et pour avoir bien voulu diriger nos travaux de recherches malgré ses nombreuses sollicitations.

PROJET D'ORGANISATION ET DE GESTION VILLAGEOISES DEUXIEME PHASE (POGV-2)

A Madame Fatou Sarr GUEYE, Coordonnatrice Nationale du POGV-2, pour son engagement à faire de ce projet, une expérience réussie dans le domaine de la lutte contre la pauvreté au Sénégal.

A Monsieur Mamina NDIAYE, responsable du suivi et évaluation, qui a veillé personnellement à la collecte des informations nécessaires, et pour ses interventions qui ont facilité l'accès aux données grâce à la documentation mise à notre disposition.

A Monsieur Moussa NDIAYE, directeur administratif et financier, pour toutes les facilités et la logistique dont nous avons bénéficié tant au niveau de la structure d'accueil que dans les zones d'études et ce durant toute la durée de notre stage.

A Monsieur Wally NDIAYE, pour la disponibilité dont il a fait preuve à notre égard et pour avoir bien voulu passer son temps à nous expliquer certains aspects des réalités liées au projet.

A Sémou DIOUF, Mouhamadou Moustapha SOUARE et tout le personnel du POGVII, pour leur sens de fraternité, leur esprit d'ouverture et de bon sens qui ont été des éléments de facilitation à la bonne marche de cette recherche.

Aux communautés rurales des régions de Fatick, Kaolack et de Thiès qui luttent chaque jour pour l'amélioration de leur bien-être et l'évolution de leurs conditions de vie.

CERCLE DES BENINOIS STAGIAIRES DU CESAG

A tous les membres du Cercle des Béninois Stagiaires du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion, avec qui nous avons partagé les joies et les peines de Dakar.

PAROISSE EBENEZER DE DAKAR

A mes frères et sœurs en Christ de la Paroisse EBENEZER de Dakar, avec qui nous avons prié durant toute la durée de notre formation sur la terre sénégalaise.

JURY

Aux membres du jury qui par leurs appréciations et critiques auront contribué à l'amélioration de la qualité de ce travail.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

AFNOR : Association Française de Normalisation

BIT : Bureau International du Travail

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

CESAG : Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CVD : Comité Villageois de Développement

DIP : Diagnostic Institutionnel Participatif

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESP : Enquête Sur les Priorités

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

IDH : Indice de Développement Humain

IOV : Indicateur Objectivement Vérifiable

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine

ISGEO : Institut Supérieur de Gestion des Entreprises et des Organisations

MAEH : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

MARP : Méthode Active de Recherche Participative

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPP : Opérateur Partenaire Polyvalent

PDV : Plan de Développement Villageois

PIV : Programme d'Infrastructures Villageoises

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

POGV-2 : Programme d'Organisation et de Gestion Villageoises Deuxième Phase

PTBA : Programme de Travail et Budgets Annuels

QUID : Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement

RRA : Rapid Rural Appraisal

UCG : Unité de Coordination et de Gestion

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID: United States Agency for International Development

CESAG - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
TABLEAU N°1 : DIFFERENCE ENTRE SUIVI ET EVALUATION.....	23
TABLEAU N°2 : CADRE LOGIQUE.....	24
TABLEAU N°3 : OPERATIONNALISATION DU MODELE D'ANALYSE.....	37
TABLEAU N°4 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LES REGIONS ET LES TYPES DE VILLAGES ENQUETES.....	40
TABLEAU N°5 : CADRE LOGIQUE DES APPUIS AUX CAPACITES VILLAGEOISES D'ORGANISATION ET DE GESTION.....	54
TABLEAU N°6 : CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES.....	56
TABLEAU N°7 : CADRE LOGIQUE DES APPUIS AUX SYSTEMES DE PRODUCTION ET A LA DIVERSIFICATION DES REVENUS.....	57
TABLEAU N°8 : CADRE LOGIQUE DE COORDINATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE.....	59
TABLEAU N°9 : UTILISATION DU REVENU ET LES REALISATIONS.....	66
TABLEAU N°10 : LES RESULTATS DES INDICATEURS D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE.....	67

LISTE DES FIGURES

FIGURE N°1 : DIFFERENCE ENTRE PLAN-PROGRAMME-PROJET.....	14
FIGURE N°2 : SCHEMA SYNTHETIQUE DE LA DISTINCTION ENTRE RESULTATS-..... EFFETS-IMPACT	19
FIGURE N°3 : SCHEMA SYNTHETIQUE DES DIFFERENTS TYPES D'EVALUATION.....	22
FIGURE N°4 : MODELE D'ANALYSE.....	36
FIGURE N°5 : SCHEMA DES VARIABLES EXPLIQUEES ET DE LA VARIABLE EXPLICATIVE.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

	<u>Page</u>
GRAPHIQUE N°1 : LES APPRECIATIONS SUR L'AUGMENTATION DES REVENUS.....	64
GRAPHIQUE N°2 : LES EFFETS DU POGV-2 SUR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES.....	67
GRAPHIQUE N°3 : LES APPRECIATIONS SUR LE BIEN-ETRE.....	68

CESAG - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	Page
INTRODUCTION.....	1
PROBLEMATIQUE.....	3
OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	8
DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE.....	8
INTERET DE L'ETUDE.....	9
DEMARCHE DE L'ETUDE.....	10
PLAN DE L'ETUDE.....	11

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONTEXTE DE L'ETUDE

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	13
I-1/ DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS.....	13
I-2/ LES DEVELOPPEMENTS THEORIQUES SUR LA PAUVRETE.....	25
1-2-1/ Définitions et mesures.....	25
1-2-2/ Les approches théoriques en matière de lutte contre la pauvreté.....	29
I-3/ LE SUIVI ET L'EVALUATION DANS LA GESTION DES PROJETS ET PROGRAMMES.....	32
I-4/ LA PRESENTATION DU MODELE.....	35
CHAPITRE II : LE CONTEXTE DE L'ETUDE.....	42
II-1/ DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE	43
II-2/ DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LE POGV II.....	45

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	52
I-1/ RAPPELS METHODOLOGIQUES.....	52
I-2/ LA POPULATION A L'ETUDE.....	52
I-3/ PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	53
I-4/ PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS PAR RAPPORT AU MODELE.....	61
1-4-1/ Variables dépendantes	61
1-4-2/ Variables indépendantes.....	64
CHAPITRE II : CONTRAINTES DE L'ETUDE ET RECOMMANDATIONS.....	72
II-1/ CONTRAINTES DE L'ETUDE.....	72
II-2/ RECOMMANDATIONS.....	72
2-2-1/ Par rapport à la variable expliquée.....	72
2-2-2/ Par rapport aux variables explicatives.....	73

Conclusion

« Un monde où certains vivent dans le confort et dans l'abondance, alors que la moitié de la population mondiale ne dispose que de moins de 2 dollars par jour pour vivre, n'est ni juste ni stable ».

George W. BUSH, Président des Etats-Unis.

Avant-Propos

Le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) est une institution de formation, de perfectionnement, de consultation et de recherche en gestion, sous la tutelle administrative de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il a pour ambition de doter la sous-région de jeunes cadres capables d'opérer les changements nécessaires pour relever les défis de développement qu'impose le contexte de la globalisation. Il donne ainsi aux cadres expérimentés ou non une solide formation dans les domaines de la gestion et un entraînement aux aptitudes et comportements nécessaires à l'exercice des fonctions managériales dans un contexte socioculturel africain.

Le programme de DESS de Gestion des Projets, lancé il y a trois ans et à vocation professionnelle, est essentiellement tourné vers la formation d'hommes d'actions, capables d'assurer une gestion efficace des hommes d'une part et d'autre part des projets pour qu'ils soient performants et atteignent les buts pour lesquels ils ont été conçus. C'est dans cette optique que le CESAG a mis un accent particulier sur l'alternance enseignements théoriques et stages pratiques.

Ce dernier volet de la formation (stage pratique) prévoit, pour chaque stagiaire-manager, un stage de fin de cycle, qui peut revêtir la forme d'une mission dans une organisation. D'une durée de trois mois ou plus, il s'insère dans un souci de contact et d'ouverture avec le monde économique et professionnel. Il permet de mettre à la disposition des entreprises ou projets, des cadres immédiatement opérationnels et répondant à leurs besoins réels.

La mission en entreprise permet au stagiaire-manager de :

- Consolider sa connaissance de l'organisation, de ses mécanismes de fonctionnement et de sa stratégie de développement ;
- Contribuer positivement au fonctionnement de l'organisation en réalisant pour le compte de celle-ci une étude dans une optique de performance suivie de recommandations concrètes.

Et, c'est dans ce cadre que nous avons été accueilli en stage de fin de cycle, d'abord à la Mission Résidente de la Banque Ouest Africaine de Développement de Dakar et au Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises à Kaolack.

La répartition de notre stage en deux phases répondait à notre préoccupation de vouloir nous familiariser aussi bien à l'univers des projets privés (à la BOAD) qu'à celui des projets de développement (au POGV-2). C'est dans cette dernière

structure que nous avons pu nous confronter à la réalité des projets aussi bien au stade de leur conception et de préévaluation, qu'au niveau de leur mise en œuvre, de leur suivi, de leur pilotage, et même de leur évaluation. En effet, travaillant avec le responsable du suivi et évaluation des activités du projet, des termes de référence nous ont été proposés pour réaliser une étude relative à l'analyse de l'efficacité du projet à travers l'évaluation des effets produits sur les populations bénéficiaires.

L'intérêt de cette étude est double et reflète l'objectif pédagogique du stage dans une organisation. Cet objectif, permet d'une part de confronter la théorie à la pratique et d'en tirer les enseignements nécessaires à l'exercice futur de la profession de gestionnaire de projet dans un contexte socioculturel africain. D'autre part, il vise l'amélioration des outils de gestion, en particulier les outils de management des projets de développement.

Le choix du thème est donc intimement lié à l'importance qu'accordent les responsables du POGV-2 aux effets produits par leur projet sur la population cible. En effet, le POGV-2 est l'un des projets dont la finalité est de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Sénégal. De plus, il se place parmi les grosses structures qui animent la vie rurale et agricole au Sénégal. C'est dans ce contexte qu'il a été initié la présente étude pour juger de l'efficacité dudit projet en matière de lutte contre la pauvreté.

La présente étude n'a pas la prétention d'évaluer tous les effets produits par le POGV-2 sur les populations bénéficiaires. Néanmoins, elle entend évaluer certains effets primordiaux pour permettre une certaine visibilité des interventions menées sur le terrain.

**PRESENTATION
GENERALE**

Introduction

Quatre décennies après les indépendances, la question du développement socio-économique du continent africain reste d'actualité.

Les dirigeants des nouveaux Etats africains, conscients de faire le bonheur du plus grand nombre de leurs populations, ont élaboré et défini dans le cadre de plans quinquennaux des linéaments d'une action multiforme pour traquer la pauvreté et si possible l'éradiquer. Ainsi, on a assisté à une prolifération de projets de toutes sortes de part et d'autre sur le continent. Cependant, un bilan effectué quelques années après a montré que malgré les milliards injectés dans le processus de développement, les résultats très modestes atteints sont bien en deçà des objectifs fixés.

Aujourd'hui, il est banal de déplorer la faillite du développement de l'Afrique ; de constater que **« la pauvreté est toujours là, debout, tentaculaire et menaçante, tel un cancer qui ronge le corps social de notre chère Afrique. Et le bonheur du plus grand nombre des populations est toujours une énigme non élucidée »¹**.

Face à ce constat, et tirant leçons des expériences passées, il est apparu nécessaire et indispensable de repenser les projets de développement en mettant l'accent sur le rôle et la place de l'homme en tant que moteur du développement dans le concept de la gestion des projets.

C'est dans ce contexte que les gouvernements se sont engagés lors du Sommet Mondial sur le Développement Social de 1995 à Copenhague à concevoir et à élaborer des plans nationaux et des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur la gravité du problème, l'année 1996 a été déclarée par les Nations Unies « année de la lutte contre la pauvreté ». La communauté internationale s'engagea ainsi à inscrire la lutte contre la pauvreté comme une priorité. Et pour marquer sa volonté de mener une croisade contre ce fléau des temps moderne, la période 1997-2006 a été proclamée décennie internationale pour l'éradication de la pauvreté.

Le Sommet du Millénaire tenu à New-York en l'an 2000 a été la dernière grande rencontre mondiale dont la déclaration énonce clairement de réduire de moitié d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale ayant un revenu inférieur à un dollar par jour.

¹ Tirée du discours de M. Edem KODJO, ancien Secrétaire Général de l'OUA au sommet de Copenhague, 1995.

Cependant, lutter contre la pauvreté implique de mesurer le phénomène et d'en analyser les causes, pour proposer des politiques et stratégies adéquates. Or, mesurer la pauvreté conduit à identifier la population des pauvres et à apprécier le niveau de leur pauvreté. Alors, comment comprendre la pauvreté, la mesurer et la traiter quand on sait qu'il s'agit d'un phénomène complexe, multidimensionnel et surtout quand on considère la multitude de facteurs qui sont à son origine ?

Comme dans la quasi totalité des pays ouest africains, des tentatives de solutions ont été menées par le gouvernement sénégalais et les partenaires au développement depuis 1994[□] jusqu'à nos jours.

Ainsi ont vu le jour, plusieurs programmes et projets de toutes sortes ayant un seul et même objectif commun : réduire la pauvreté.

Les importantes ressources humaines, matérielles et financières investies pour la mise en œuvre de ces projets de lutte contre la pauvreté devraient pallier le phénomène ; leurs actions étant inscrites dans une dynamique de coordination et de cohérence des préoccupations de l'Etat sénégalais.

Au Sénégal, les travaux effectués dans le cadre de l'enquête sur les priorités (ESP) réalisée en 1991/1992 montrent que : *« 29% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté défini ici comme la dépense nécessaire à l'acquisition de 2400 kilocalories par jour et par personne. Cette dépense est évaluée à 2247 F CFA pour un seuil de 3324 F CFA à l'époque, soit 32% en dessous du minimum jugé vital pour la satisfaction des besoins en calories ».*

La première enquête budget consommation (ESAM-1) évalue la proportion des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté à 57,9% en 1994 (base : consommation de 2400 calories par personne et par jour) et les premiers résultats du QUID l'évaluent à 53,9% en 2001.

Avec la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994, l'économie sénégalaise a enregistré un taux de croissance de 5,2% en 1996 contre un taux de croissance démographique de l'ordre de 2.7% et une baisse du déficit budgétaire qui passe de 8% du PIB en 1981 à 2% en 1996. Malgré ces performances économiques l'enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) réalisée de mars 1994 en avril 1995 a montré que : *« la proportion de ménages se situant en dessous du seuil de pauvreté est passée à 57,9% soit 65% de la population sénégalaise. Parmi les ménages pauvres, 8% vivent à Dakar, 13% dans les autres villes et 79% en milieu rural ».*

[□] Année où est intervenue la dévaluation du franc CFA

Ce qui se traduit par des manifestations multiples et diverses parmi lesquelles, on peut noter :

- Un défaut ou une incapacité de valorisation des propres aptitudes et compétences physiques et mentales,
- Une absence ou une faiblesse des capacités humaines de production de biens et de services,
- Une difficulté de satisfaire les besoins fondamentaux des individus : alimentation, santé, logement, éducation...
- L'exclusion et la marginalisation des groupes et populations vulnérables.

Les causes identifiées sont entre autres :

- Une baisse des revenus et du pouvoir d'achat,
- Le chômage et la précarité de l'emploi,
- La dégradation du système et des structures de protection sociale,
- L'exode rural et un phénomène d'urbanisation anarchique,
- La désintégration de la cellule familiale et des circuits traditionnels de solidarité.

Il est important de souligner que l'Etat du Sénégal a toujours développé des projets et programmes en faveurs des populations démunies. Mais les résultats obtenus du fait de leur caractère sectoriel et conjoncturel n'ont pas eu d'effets sur les bénéficiaires ou sont peu significatifs eu égard aux importants financements mobilisés à cet effet.

La mise en œuvre du programme national de lutte contre la pauvreté devrait pallier ces insuffisances, son action étant inscrite dans une dynamique de coordination et de cohérence des actions de l'Etat sénégalais. Mais, la multiplicité des interventions dont les approches et les objectifs sont différents, la question fondamentale que doivent se poser les décideurs est savoir comment faire pour initier des projets et programmes efficaces de lutte contre la pauvreté ?

C'est pour apprécier la contribution du POGV-2 à l'amélioration du bien-être des populations rurales dans certains villages des régions de Fatick, Kaolack et de Thiès que ce mémoire entend procéder à une évaluation de ses effets et passer en revue les facteurs peuvent influencer sur l'efficacité des projets ou programmes de lutte contre la pauvreté.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Problématique

Depuis quelques années, la pauvreté est devenue l'une des préoccupations majeures des pays en voie de développement et principalement ceux du continent africain. En effet, la dégradation de la situation économique et sociale durant ces deux dernières décennies a placé l'Afrique au cœur du problème de la pauvreté et les manifestations de la faim en constituent les dimensions les plus graves. Dans le domaine rural, cette pauvreté est beaucoup plus accentuée au niveau des petits producteurs. Cette accentuation de la pauvreté au niveau de cette catégorie socioprofessionnelle (petits producteurs) est expliquée en partie par le fait que les résultats produits par les chercheurs et les programmes de Recherche – Développement ou de développement tout court semblent inaccessibles à la majorité ou bien ne correspondent pas à leurs besoins spécifiques.

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel. D'importants apports théoriques et méthodologiques ont permis de cerner globalement ses manifestations, ses causes, ses conséquences et les leviers sur lesquels il faut agir pour la réduire. Mais, la pauvreté présente aussi des caractéristiques cumulatives qui évoluent dans le temps et dans l'espace. La prise en compte de ces deux dimensions incite à passer en revue les problèmes de pauvreté tels qu'ils se posent aux populations rurales de Fatick, Kaolack et Thiès.

Depuis décembre 1997, le gouvernement du Sénégal a adopté un Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PLP) pour accroître les revenus, créer des emplois, améliorer l'accès aux services sociaux de base, promouvoir économiquement la femme et renforcer les capacités des collectivités de base.

Le bilan diagnostic effectué dans le cadre du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID) en 2001 ont relevé que les efforts entrepris durant ces trois années n'ont pas permis de changer fondamentalement les conditions de vie de la majorité des populations de ces localités.

Pour mieux cerner les problèmes, l'analyse va s'appuyer sur les principales dimensions de la pauvreté.

La dimension économique de la pauvreté

Au niveau régional, la pauvreté présente des disparités importantes. En 1995 par exemple, le taux de pauvreté était compris entre 60 et 81% des ménages pour les différentes régions, à l'exception de Dakar (20%). Fatick est la région qui enregistre le plus de ménages pauvres avec 81,4%, suivie de Kolda (79%), de Kaolack (76%) et de Thiès (66%).

L'inexistence ou la faiblesse du niveau de formation professionnelle, la rareté des opportunités d'emplois permanents et saisonniers, les difficultés d'accès au crédit, le manque de qualification et d'expertise sont autant de facteurs qui ont contribué à entretenir un niveau de chômage élevé et chronique chez les jeunes et les chefs de ménage.

Les populations sont aussi confrontées à une situation de survie qui se traduit principalement par :

- Un mode de consommation dominé par le riz qui est une source de malnutrition surtout chez les enfants,
- La non prise en compte des problèmes de santé et d'éducation dans les priorités,
- Le développement du secteur informel et des petits métiers.

La dimension socioculturelle

Elle met en relation la pauvreté et l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'accès aux services sociaux de base, la malnutrition, l'exclusion, la violence, la mendicité, la prostitution, et la dégradation de l'environnement. Par rapport à toutes ces composantes, la situation des populations rurales de Fatick, Kaolack et Thiès est plus que préoccupante.

Pauvreté et éducation

Les populations rurales des régions de Fatick, Kaolack et Thiès sont caractérisées par un faible niveau d'instruction. Le taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire entre 2001/2002 était de 46% pour Fatick, 35,4% pour Kaolack et 58,2% pour Thiès.

Le taux d'analphabétisme est relativement élevé par rapport à la moyenne nationale (48%).

Les problèmes se situent au niveau de la non couverture de la demande de scolarisation, l'insuffisance des supports pédagogiques et logistiques pour les écoles, la non couverture de la demande en formation professionnelle et l'insuffisance des capacités techniques des acteurs sociaux.

Pauvreté et santé

Pour faire le lien entre la pauvreté et la santé, on mesure l'accessibilité géographique des soins de santé primaires. Le critère retenu est la présence d'un centre de santé dans un rayon de 5 kilomètres. Au Sénégal, les taux d'accès se situent autour de 10%. On note un poste de santé pour 11500 habitants, ce qui est faible par rapport aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (un poste pour 10 000 habitants)¹.

Pauvreté et accès à l'eau potable, et à l'électricité

On note que la majorité des populations se trouvant dans la zone d'intervention du projet s'approvisionnent au niveau des bornes-fontaines. Il faut souligner également la non couverture en électricité des concessions.

Pauvreté et cadre de vie

Les villages des trois régions concernées par le projet sont caractérisés par la précarité de l'habitat, l'irrégularité foncière et une insuffisance marquée d'infrastructures essentielles.

Tout projet de lutte contre la pauvreté qui ne s'attaque pas à ces problèmes risque de connaître le même échec que la plupart des projets et programmes de développement passés, gage d'un gaspillage de ressources humaines, matérielles, financières et du temps.

Aujourd'hui, les communautés de base fondent un réel espoir sur la volonté politique affichée par l'Etat avec le concours des bailleurs de fonds². C'est dans ce contexte que le Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises (POGV) a été initié. Il s'est doté comme objectif général, la réduction de la pauvreté par une amélioration des revenus et des conditions de vie en milieu rural.

L'intervention du POGV-2 dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès a suscité une grande mobilisation sociale, mais aussi beaucoup d'attentes. Pour éviter de tomber dans les erreurs passées, les actions menées dans le cadre d'un projet de lutte contre la pauvreté doivent s'attacher à résoudre les vrais problèmes de pauvreté de la zone concernée.

¹ - Courrier de concertation N°9 de Janvier 2003. Spécial Forum 2002 de la concertation, Dakar, 16-18 septembre 2002. "Un réseau de partage d'informations et d'expériences sur les mutuelles de santé en Afrique." Page 11-12.

² - Le Sommet Mondial du Millénaire a renouvelé les engagements pris par la Communauté Internationale pour « Un monde meilleur pour tous ». Rapport sur le Suivi des objectifs des objectifs du Millénaire pour le Développement. PNUD Sénégal Mai 2003 Page 5.

Objet

La présente étude porte sur l'analyse de l'efficacité d'un projet lutte contre la pauvreté à travers l'évaluation de ses effets sur les populations de rurales.

Objectifs

L'étude vise les objectifs suivants :

- analyser les effets directs du projet sur les populations bénéficiaires ;
- inventorier s'il y a lieu les contraintes qui empêchent le POGV-2 de mener des actions qui répondent réellement aux besoins exprimés par les bénéficiaires ;
- proposer des pistes d'amélioration de l'intervention du projet ;
- susciter un approfondissement de la réflexion sur les questions de pauvreté qui sont loin d'être résolues.

Délimitation de l'étude

Cette étude n'a pas la prétention de procéder à une analyse exhaustive des problèmes de pauvreté soulevés par les populations rurales des régions de Fatick, de Kaolack et de Thiès, ni d'évaluer l'impact du POGV-2 qui interviendra quelques années après la fin du projet. Elle est restreinte à un échantillon de neuf villages répartis sur les trois régions encadrés par le projet. Il s'agit plutôt d'apporter une modeste contribution à l'amélioration de l'efficacité du POGV-2 ou de tout autre projet de lutte contre la pauvreté en s'appuyant sur l'analyse de ses effets directs sur les populations.

Intérêt de l'étude

A travers la réalisation de la présente étude, différents centres particuliers d'intérêts se dégagent et se présentent comme suit :

❖ Pour l'Afrique

Sur notre continent, il n'y a aucun risque de contradiction de dire que les projets de développement ont essuyé des échecs dans leur majorité. Cependant, ils sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'éradication des maux qui minent le continent à savoir **la pauvreté, le SIDA** etc....Par conséquent, un accent particulier doit être mis sur la manière de les gérer et de les conduire vers des résultats meilleurs pour le bien être des populations bénéficiaires. C'est dans cette perspective, que s'inscrit la présente étude et qui se veut aussi être une contribution à l'efficacité dans la gestion des projets de développement en Afrique en général et surtout dans la gestion des projets dits de lutte contre la pauvreté en particulier.

❖ Pour le Gouvernement et les Partenaires au Développement

Avec la rareté des ressources financières destinées aux services de l'aide au développement, le gouvernement et les bailleurs de fonds ont besoin plus que jamais d'informations plus pertinentes sur la manière dont les projets sont gérés, les effets, les résultats et les impacts générés conformément aux objectifs fixés. Cette préoccupation est partagée au niveau de cette étude. En effet, ce mémoire se veut de fournir des informations pertinentes relatives aux effets produits sur le bien-être des populations bénéficiaires.

❖ Pour les populations de la zone de l'étude

Cette étude leur permettra de passer en revue l'ampleur des défis que pose la pauvreté, de dégager leur priorité et de définir les voies et moyens qui leur permettront de participer à la prise des décisions les concernant.

❖ Pour le Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises

Sans se poser en censeur des résultats obtenus ou des démarches préconisées dans les stratégies adoptées, notre ambition est d'engager une discussion ouverte et positive dans le sens de suggérer des conditions de réussite plus visibles.

❖ Pour le CESAG

Jusqu'à ce jour, les questions relatives à la lutte contre la pauvreté sont traitées dans les mémoires des stagiaires mais aucun d'entre eux n'a levé le voile sur l'évaluation d'effets ou d'impact des différents projets initiés dans nos pays pour lutter contre la pauvreté. Par conséquent, la présente étude a pour but de poser les jalons d'un approfondissement de la réflexion par d'autres stagiaires.

En tant que document de recherche appliquée, ce mémoire va servir d'étude de cas pour les besoins d'ordre pédagogique et renforcer ainsi l'expertise du CESAG sur les questions liées à la pauvreté.

❖ Pour nous-même

En tant que manager de projet, la présente étude est un creuset de mise en pratique des outils et méthodes acquis dans le cadre de la formation de DESS de Gestion de Projets. Par dessus tout, elle constitue pour nous une préparation pour le métier de gestionnaire des projets de développement.

En même temps, ce travail participe aussi à améliorer notre expertise dans le domaine de la recherche et favorise ainsi notre développement personnel.

Par ailleurs, nous avons toujours eu au cours de nos douze mois de formation dans le domaine des projets, un engagement et une motivation personnelle à apporter notre contribution, une fois de retour au sein de notre institution (le Ministère des Finances et de l'Economie) et au niveau national et international, à la réflexion sur les problèmes de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets.

Démarche de l'étude

La démarche adoptée pour exécuter à bien la présente étude est articulée autour des étapes suivantes :

- La revue documentaire la littérature qui a consisté en une étude de documents au niveau de l'Internet, de la bibliothèque (du CESAG, du CFF, du centre de documentation du POGVII et de l'IRD), des notes de cours, des réflexions menées au sein des institutions de financement (BOAD), des publications relatives à la lutte contre la pauvreté ;

- La prise de contact avec les responsables du POGV-2. Elle a consisté en une explication des objectifs de l'étude et de la méthodologie à adopter ;
- L'élaboration d'un guide d'entretien pour les populations bénéficiaires ;
- La réalisation des enquêtes ;
- L'analyse et la présentation des résultats ;
- La formulation des recommandations et l'indication de pistes de recherches futures.

Plan de l'étude

La présente étude comprend, outre la présentation générale et la conclusion, deux parties articulées autour de quatre (04) chapitres.

- La première partie a été consacrée à la présentation du cadre théorique de l'étude avec la définition des principaux concepts, la revue de la littérature sur la pauvreté, les approches participatives, le suivi et l'évaluation dans la gestion des projets et programmes et la présentation de notre modèle d'analyse.
- La deuxième partie a été consacrée à la présentation des résultats de l'étude et à la formulation des recommandations.

...

...

**PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE
ET CONTEXTE DE
L'ETUDE**

...

...

CHAPITRE I : Le cadre théorique de l'étude

Dans la mesure où l'étude s'est intéressée à l'analyse de l'efficacité d'un projet de lutte contre la pauvreté, la revue de la littérature s'est articulée autour des points suivants :

- Les développements théoriques sur la pauvreté,
- Les approches participatives,
- La place et le rôle du suivi et de l'évaluation dans les projets et programmes.

Avant de les aborder, il est important de préciser quelques concepts qui souvent font l'objet d'interprétation ou de nuance selon la sensibilité des théoriciens du management.

I-1/Définition de quelques concepts

Planification stratégique

C'est une procédure formalisée de décision par laquelle une entreprise fixe les grandes orientations de son développement, en particulier la nature des domaines d'activités dans lesquels elle s'engage et l'intensité de son engagement¹.

Pertinence

Il se réfère au « bien fondé », à la raison d'être du projet ou du programme. Il s'agit alors d'évaluer dans quelle mesure le projet tel qu'il est identifié et défini répond bien aux problèmes à résoudre et aux intérêts des acteurs à servir².

L'évaluation de la pertinence peut intervenir à tout moment du cycle de vie des projets.

« Dans la phase de conception, elle permet de décider si l'on exécute le projet ou non.

Dans la phase de mise en œuvre d'un projet, elle permet d'identifier les améliorations importantes à effectuer.

Au terme ou à l'achèvement d'un projet, elle permet de décider après coup si le projet était justifié ou sa conception satisfaisante »³.

¹ "Stratégor : 'Politique générale de l'entreprise'", 3^{ème} édition Dunod.1999.

² Guy le BOTERF et Pierre LESSARD, "Ingénierie des projets de développement : gestion participative et développement institutionnel", édition Agence d'Arc. Montréal, 1987.

³ Idem.

Un projet

« Un projet est un ensemble d'activités (complexes, nouvelles, non répétitives et fortement irréversibles) et de ressources limitées mises en œuvre de façon optimale pour atteindre un objectif devant satisfaire les besoins d'une population donnée dans un temps limité »¹.

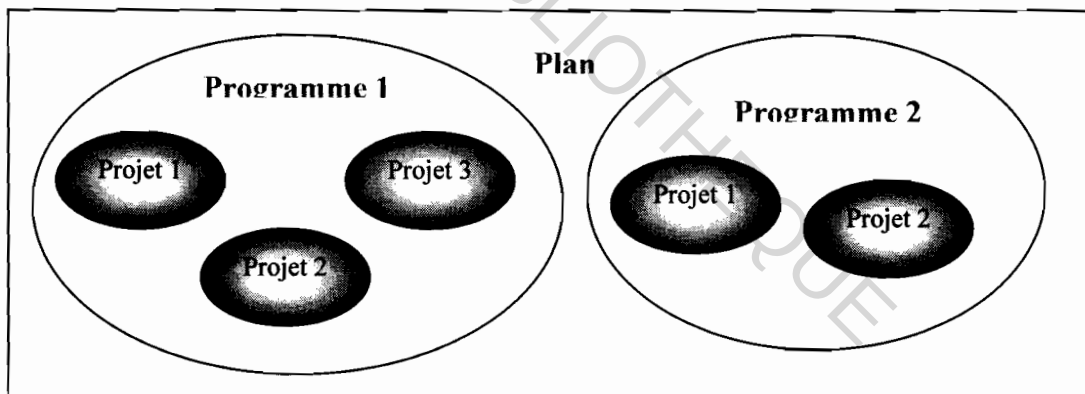
Un programme

« Un programme est un cadre cohérent d'actions visant à atteindre certains objectifs globaux comprenant des ensembles d'activités groupées sous différents composants et orientées vers la réalisation d'objectifs spécifiques. Par conséquent, un programme consiste à intervenir sur une grande échelle d'un projet. Il peut donc inclure plusieurs projets dont les objectifs spécifiques sont liés à la réalisation d'objectifs communs supérieurs »².

Un Plan

Un plan est un ensemble de programmes. Le plan correspond à un niveau supérieur de résultats, un objectif global de développement. La différence entre ces notions (plan programme projet) peut se schématiser comme suit :

Figure1 : Différence entre Plan- Programme- Projet.



Stratégie

Etymologiquement ce mot provient du grec strategos et strategia qui se réfèrent au gouvernement militaire ; c'est- à- dire l'art de coordonner l'action des forces militaires dans la conduite d'une guerre ou dans la préparation d'une défense. Nous retiendrons cependant la définition de Herbert Simon : « c'est concevoir, réunir, manœuvrer des forces et énergies de façon délibérée pour introduire des

¹ A. TRAORE, Cours de Gestion de Projets, CESAG 2004,.

² La conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de coopération technique, Manuel de formation du BIT, Page 29.

changements jugés avantageux dans la situation concurrentielle afin de réaliser efficacement le projet choisi »¹.

Développement

Dans la littérature économique, s'il y a un concept dont la définition est la plus controversée, c'est bien celui du développement.

Selon le Petit Larousse illustré : « le développement est une amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement ».

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier indique dans son lexique à propos du développement : « évolution de la société envisagée non seulement sous l'angle de l'accroissement des diverses variables économiques mais aussi du point de vue des transformations qualitatives et structurelles de l'ensemble de la société : transformations économiques (niveau de vie, répartition des revenus, etc.), politiques et culturelles².

Bien que ces deux définitions ne rentrent pas en contradiction l'une avec l'autre, nous avons retenu dans notre étude la dernière définition ; cette définition correspond plus à l'orientation que nous retenons ici pour notre analyse.

La gestion des projets

Le « Project Management Institute » qui est une association internationale regroupant les professionnels et académiciens qui oeuvrent dans le domaine de la gestion de projet, définit celle-ci comme « l'art de diriger et de coordonner les ressources humaines et matérielles tout au long du cycle de vie d'un projet en utilisant des techniques de gestion modernes et appropriées pour atteindre des objectifs prédéterminés : d'envergure du produit ou service, de coûts, de délais, de qualité, de satisfaction du client et des participants »³.

La gestion par projet

« La gestion par projet est une forme de management permettant aux projets qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise de se réaliser conformément aux prévisions dès lors qu'ils sont pris en compte dans la stratégie de ladite entreprise. Son rôle est de préparer l'environnement pour que le projet puisse se

¹ Gaye Aby SARR, "Analyse de la pertinence du programme élargi de lutte contre la pauvreté à travers l'évaluation de ses effets sur les populations de Pikine Guinaw Rail" Mémoire DSGE-CESAG, Novembre 2002,.

² Idem.

³ Traduction de la définition publiée par le FMI dans sa publication "Project Management Journal", août 1986, Page 21.

dérouler mieux. Il s'agit de créer une culture, une ambiance et des règles générales permettant aux projets de se développer sans actions antagonistes internes à l'entreprise »¹.

Buts

Les buts sont la situation désirée à la fin du projet ou bien la raison d'être du projet en terme de résultats attendus et vérifiables. Ils ne sont pas la synthèse des extrants, mais le résultat de la relation des extrants entre eux. Ils doivent être considérés comme des moyens d'atteinte de la finalité du projet.

Dans la plupart des cas, les buts sont exprimés en termes techniques et qualitatifs tels que « *accroître l'accessibilité aux soins de santé primaire* » ou bien « *réduire la mortalité spécifique due au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans* ».

Objectifs

Les objectifs sont des déclarations opérationnelles et spécifiques régissant les résultats désirés par un programmes ou un projet. Il existe de façon hiérarchique deux niveaux d'objectifs ou plus : les objectifs à court, moyen et long terme. Généralement, les objectifs à court et moyen terme coïncident avec les objectifs du projet et restent étroitement liés à l'atteinte des objectifs à long terme (but ou finalité) ou objectifs de développement qui eux constituent des sectoriels ou nationaux.

Indicateurs

Les indicateurs constituent des signes qui affichent les changements intervenus dans certaines conditions ou les résultats d'interventions spécifiques. Ils fournissent la preuve du progrès des activités menées au titre des programmes ou projets dans la réalisation de leurs objectifs de développement. Ils représentent une composante essentielle dans le cadre d'une analyse d'impact.

Les indicateurs sont aussi des descriptions opérationnelles des objectifs globaux, des objectifs spécifiques et des résultats. Ils décrivent les objectifs du projet en terme de quantité, de qualité, de groupe cible, de temps et de localisation. Ainsi, l'indicateur est qualifié d'Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV).

Par exemple, pour un objectif global comme « **compétitivité nationale d'un pays accrue sur les marchés internationaux** », l'indicateur objectivement

¹ Joly, Michel MULLER, Jean-Louis G, "De la gestion de projets au management par projet", AFNOR, 1994.

vérifiable (IOV) y correspondant peut être « **quantité des exportations agricoles passées de X à Y en 2005** ».

En second lieu, le terme indicateur est souvent utilisé pour qualifier toute information qui mesure de manière générale l'évolution et en particulier, la performance d'un projet. Il constitue un signal qui fait apparaître les progrès réalisés (ou leur absence) en direction des objectifs¹.

Dans la pratique, le choix des indicateurs n'est pas facile. Il exige du bon sens, de l'expérience et de la connaissance des sources de données statistiques. Généralement, un bon indicateur doit être:

- Simple ;
- Mesurable ;
- Acceptable ;
- Réaliste ;
- Temporel

Cibles

Les cibles constituent les principales parties prenantes à un programme ou projet à qui l'on destine les bénéfices des résultats de ce programme ou projet. Elles représentent les segments de la population qu'un programme ou projet vise à atteindre afin de répondre à leurs besoins, en prenant en considération leurs sexes et leurs caractéristiques socio-économiques².

Dans la pratique, il n'est pas facile d'apprécier les bénéficiaires des projets/programmes. En effet, les bénéficiaires des projets représentent tous ceux qui bénéficient d'une manière ou d'une autre de la mise en œuvre du projet. A cet effet, on distingue :

- Les partenaires du projet ou bénéficiaires directs du projet : il s'agit généralement des ministères, des organismes qui bénéficient des financements en vue de gérer la conception et la mise en œuvre d'un projet ;
- Les bénéficiaires intermédiaires : ils sont constitués des personnes morales ou physiques qui reçoivent des appuis dans le cadre d'un projet en vue de fournir des services au (x) groupe (s) cible (s). Comme exemple, on peut évoquer le personnel de

¹ Malcom Mark, Manuel de procédure de suivi-évaluation du PADSA, Bénin 2002.

² PNUD, "Suivi et Evaluation dans une perspective de résultats : Manuel pour les responsables de programmes", 1988.

vulgarisation agricole qui bénéficie des cours de formation pour mieux conseiller les femmes et les hommes des ménages d'exploitations agricoles ;

- Les bénéficiaires finaux : ils sont constitués de ceux qui au-delà des groupes cibles bénéficient du projet à long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large. Comme exemple, on peut évoquer les « enfants » grâce aux dépenses accrues dans les domaines de la santé et de l'éducation, les « consommateurs » grâce à l'amélioration de la production et de la commercialisation agricole.

Résultats d'un projet

Les résultats d'un projet sont les changements qualitatifs et quantitatifs produits directement par l'action. Les résultats sont en relation directe avec les objectifs de l'action. Ils sont donc clairement établis dans les documents de projet.

Effets d'un projet

Les effets d'un projet/programme constituent les résultats de l'utilisation des produits obtenus. Il s'agit par exemple des changements positifs sur la production et les revenus que l'on peut directement attribuer à l'intervention du projet. Ces changements se mesurent généralement en terme d'accroissement de la production (kg/ha), de revenu, et/ou de productivité (ratio : rendement/intrants ou bénéfices/coûts) ; d'utilisation accrue des services de santé ou augmentation de la fréquentation scolaire obtenue grâce à la création d'installations supplémentaires ou à l'amélioration des services de santé.

Impact d'un projet

L'impact du projet constitue le résultat des effets d'un projet. Il est l'expression des résultats obtenus effectivement et qui se manifestent au niveau des objectifs à long terme. L'impact est souvent défini par exemple comme étant le changement final dans la situation des paysans grâce à un projet/programme. Ces changements peuvent porter par exemple sur le niveau de vie des bénéficiaires du projet.

Dans la pratique, les impacts sont des changements appréciés par référence aux objectifs de développement ou aux buts à long terme des programmes et projets. Ces changements peuvent être planifiés ou non, positifs ou négatifs. Par exemple, on peut citer le relèvement du niveau de vie de la population, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'augmentation des recettes

d'exportation, l'augmentation de l'épargne due à une diminution des importations.

La distinction entre effets et impacts est assez subtile. En effet, il s'agit surtout d'une question de degré et ce, dans trois dimensions : le temps, l'ampleur et la portée. Les effets se font sentir plus tôt. Ils touchent les bénéficiaires directs et ont trait à des aspects spécifiques des activités. L'impact, par contre, permet de juger du résultat global finalement obtenu, eu égard aux effets directs et indirects obtenus et en fonction du pouvoir d'entraînement du projet qui provoque des changements au niveau de l'ensemble de la collectivité¹.

Distinction entre Résultats- Effets- Impact

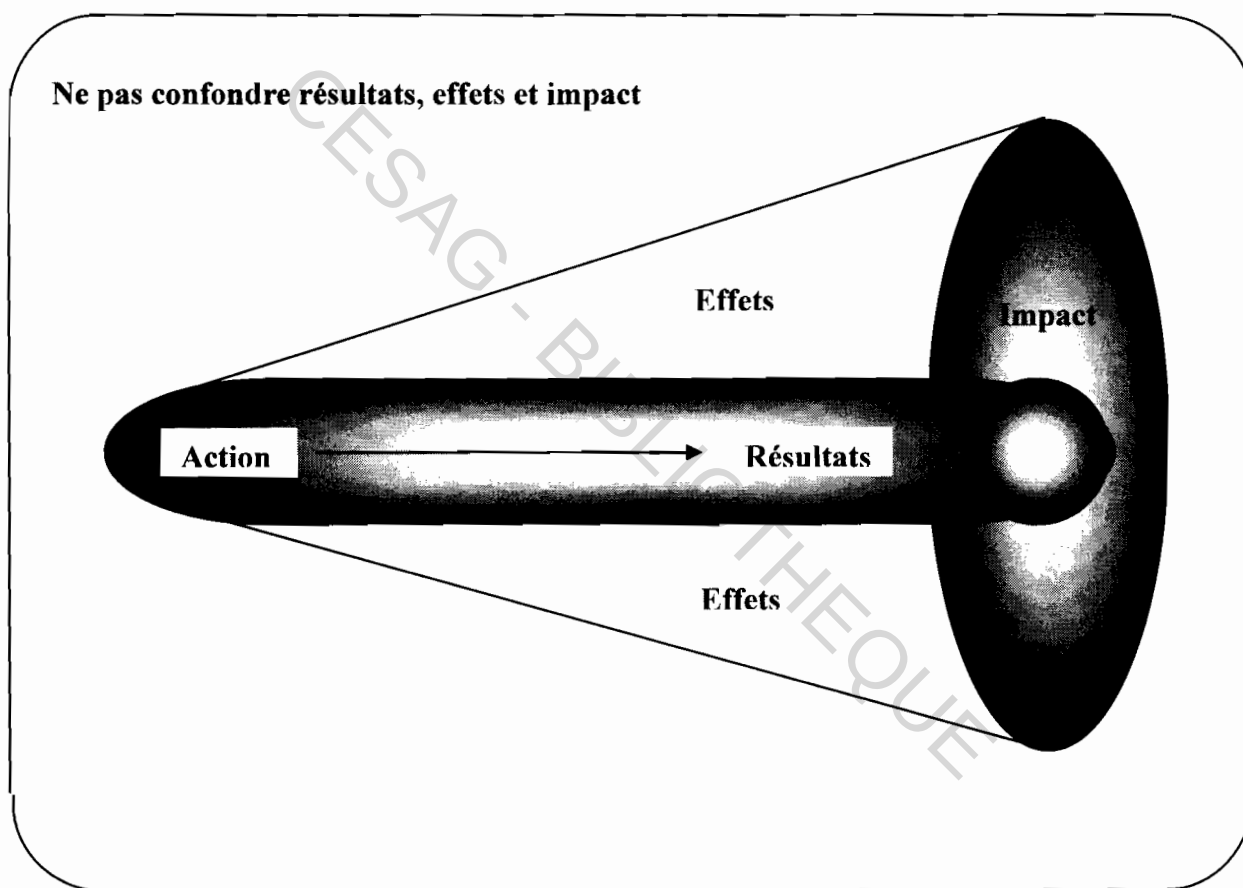


Figure2 : Schéma synthétique de la distinction entre Résultats- Effets- Impact

¹ CASLEY et LURY, 'Manuel sur le suivi et l'évaluation des projets de développement agricole et rural', Banque Mondiale, mars 1983.

Suivi

Le suivi est une fonction continue qui vise en premier lieu à fournir aux responsables de la gestion d'un projet/programme en cours et à ses principales parties prenantes des indications précises des progrès, ou de leur absence, vers la réalisation des objectifs du programme ou du projet.

Son but est d'assurer une performance effective et efficace du projet en fournissant à tous les niveaux de la direction des informations remontantes qui permettront aux responsables d'améliorer les plans d'opération et de faire, au besoin, le nécessaire pour remédier aux insuffisances et aux contraintes qui se présentent dans l'exécution de chaque élément ou de l'ensemble du projet.

Il existe deux principaux types de suivi :

- Le suivi de processus : il mesure les moyens par lesquels les objectifs sont atteints ; il inclut l'utilisation des données saisies, l'information sur le progrès des activités et la façon dont elles sont menées ;
- Le suivi d'impact : il examine l'impact des activités du projet sur les objectifs.

Evaluation

L'évaluation est une opération qui vise à déterminer de la façon la plus systématique et la plus objective possible la pertinence, l'efficacité des effets et l'impact des activités au regard des objectifs du projet. C'est un processus organique qui vise à améliorer les activités en cours et à aider la direction dans ses activités futures de planification, de programmation et de prises de décisions.

C'est une activité qui porte sur l'appréciation des effets et des impacts avant, pendant ou après la mise en œuvre du projet. Ainsi, d'après le moment où elle s'exerce, l'évaluation peut être qualifiée de :

- **Evaluation ex-ante** : celle-ci consiste à examiner à fond les deux paramètres du cycle de vie d'un projet (identification, préparation du dossier). Elle s'applique aux aspects techniques, économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels. Elle est généralement réalisée par le bailleur de fonds du projet. Elle a pour but de porter un jugement sur la faisabilité et d'opérer ainsi des changements par rapport aux propositions avancées. En second lieu, elle infirme ou confirme les propositions de l'étude

de faisabilité, choisit le scénario optimum, propose des inflexions en fonction de contraintes propres au bailleur, complète certains aspects du projet qui n'avaient peut être pas été pris en compte dans les termes de référence de l'étude de faisabilité¹ ;

- **Evaluation continue** : elle consiste à examiner si les postulats ou hypothèses posés au stade de la formulation/pré évaluation sont toujours valables, ou si des aménagements s'imposent afin que les objectifs globaux puissent être atteints. Elle permet d'inventorier les effets qui résultent de la mise en œuvre des opérations, effets recherchés ou non, et d'apprécier leur impact global sur la société et son environnement. C'est une activité qui exige généralement de prendre du recul par rapport à la gestion quotidienne des interventions. En effet, dans le domaine agricole et rural, elle prend nécessairement en compte un grand nombre de transformations écologiques, économiques et sociales dont certaines peuvent ne pas résulter exclusivement de la mise en œuvre des projets mais dépendent aussi d'éléments extérieurs à ces derniers²;
- **Evaluation finale (terminale)** : elle a lieu de six à douze mois après l'achèvement du projet. Son but est double. Elle permet d'une part d'évaluer dans quelle mesure les résultats globaux du projet ont été obtenus en termes de produits, d'effets et d'impact et d'autre part, d'en tirer les enseignements comme la perception ou la formulation, la pré évaluation, l'exécution et le suivi et l'évaluation de futures activités de développement³ ;
- **Evaluation d'impact** : elle a lieu quelques années après la fin du projet. Elle porte sur l'appréciation des changements qualitatifs et quantitatifs obtenus auprès des groupes cibles. Elle s'exécute au moyen des enquêtes, des études très poussées et s'interroge sur la manière et comment les activités exécutées ont permis d'atteindre les objectifs spécifiques du projet.

¹ MADAULE Stéphane : "Le développement en projet, conception – réalisation - études de cas", Edition Harmattan, Paris, 2002.

² M. DUFUMIER, "Les projets de développement agricole, manuel d'expertise", KARTHALA et CTA, Paris, 1996.

³ FIDA, "Suivi et évaluation, Principes directeurs pour le développement rural" Rome, 1985.

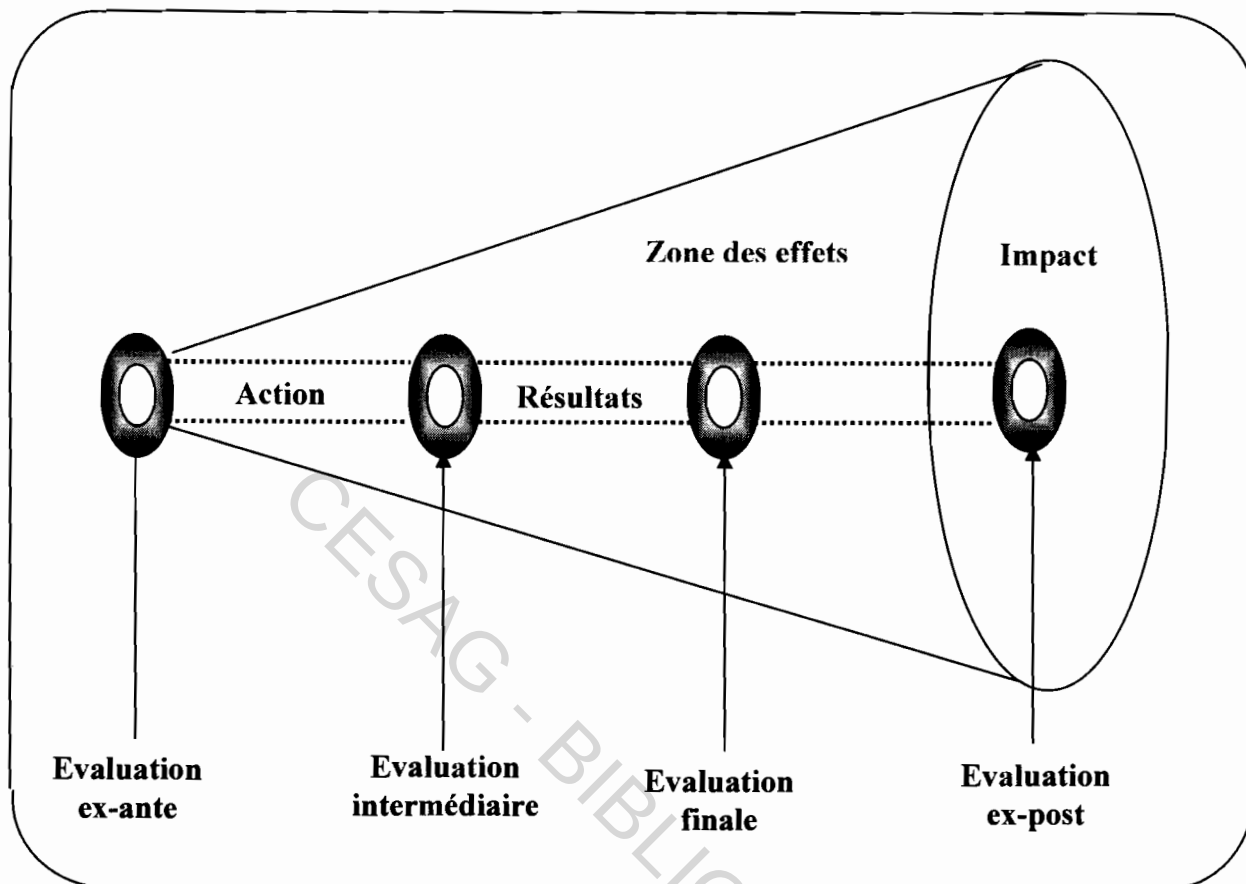


Figure3 : Schéma synthétique sur les différents types d'évaluation. Source : F3E p21.

L'évaluation des résultats est donc un regard porté sur l'action elle-même.

L'évaluation des effets est un regard porté sur l'interaction entre l'action et la population.

L'évaluation d'impact est un jugement porté sur les dynamiques de changement au sein de la population concernée par l'action

Distinction entre suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation sont des activités qui se complètent parfaitement bien. Ils ont tous deux pour but de collecter et d'analyser de façon systématique les informations visant à améliorer l'impact des actions menées. L'évaluation a besoin des données fournies par le suivi pendant la mise en œuvre pour expliquer les tendances principales en ce qui concerne les effets et les impacts. Néanmoins, ils se différencient au niveau des informations requises, des

méthodes employées, du niveau d'intervention dans le projet et de l'utilisation finale des résultats qu'ils ont produits.

Mais la différence fondamentale entre le suivi et l'évaluation se trouve au niveau de la planification. En effet, le suivi ne possède aucun effet sur la planification, l'évaluation quant à elle peut la remettre en cause (tableau 1).

Tableau N°1 : Différences entre suivi et évaluation

Evaluation	Suivi/Contrôle
Met en cause la planification	Accepte la planification
Vise à déterminer :	Vise à mesurer :
- Les liens causes-effets - Les imprévus et non planifiés - Les politiques correctes - L'atteinte du but et objectif	- L'efficacité - La fidélité aux démarches - Les écarts prévus-réalisés - L'atteinte des extrants
Fournit un « feed-back »	Fournit un « feed-back »
- Périodique - A partir des résultats finaux - A partir d'un cadre temporel long terme	- Continu - A partir des activités et des résultats intermédiaires - A partir d'un cadre court-terme
Soutient des décisions sur :	Soutient des décisions sur :
- Une replanification majeure du projet - La réussite du projet	- La gestion régulière du projet

Source : Cours de gestion de projets (2004)

Le cadre logique

Le cadre logique d'un projet est un schéma de conception qui décrit celui-ci comme s'inscrivant :

- Dans une perspective plus large à laquelle il apporte sa contribution (objectifs globaux ou finalité).
- Dans le but que l'on cherche à atteindre (l'objectif spécifique)
- Et que l'on peut décomposer en "produits" matériel, organisationnel, institutionnel, juridique (résultats ou extrants)
- Provenant d'une combinaison de "moyens" de tous ordres : études, investissements, mise en place d'organismes spéciaux, actes juridiques ... (activités/ ressources ou intrants)

Tableau N°2 : Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectifs globaux Pourquoi le projet est-il entrepris ?		Comment mesurer le degré de réalisation des objectifs ?	Où trouver les données requises pour mesurer les indicateurs	Quels sont les facteurs externes revêtant de l'importance pour la réalisation des objectifs ?
Objectifs spécifiques Quels effets particuliers attend-t-on du projet ?				
Résultats Quels résultats le projet se propose d'atteindre ?				
Activités Comment le projet compte atteindre ces résultats ?			Coûts Combien coûtera le projet ?	

Source : adapté de PNUD, Suivi et évaluation dans une perspective de résultats : manuel pour les responsables de programmes, ESP, 1997, p32.

I-2/ Les développements théoriques sur la pauvreté

1-2-1/ Définitions et mesures¹

Peut-on prendre le risque aujourd'hui de donner une définition du concept de pauvreté ? Certes, mais la question obtiendra probablement autant de réponses qu'il y aura d'interlocuteurs interrogés. Il n'existe donc pas une définition unique de la pauvreté et ses différentes approches engendrent des instruments différents pour caractériser la pauvreté et la mesurer sous ses diverses formes. C'est donc dire toute la complexité mais aussi toute la richesse de ce concept.

Cependant, on peut tenter de donner un contenu pratique à ce concept.

Le Petit Robert définit la pauvreté comme étant l'état d'une personne qui n'a pas suffisamment d'argent ou de moyens matériels pour subvenir à ses besoins.

Autrement dit, une personne est considérée comme vivant dans la pauvreté si ses revenus et ressources sont inadéquats pour lui permettre d'accéder à un niveau de vie convenable, qui serait généralement estimé comme acceptable par la société dans laquelle elle vit.

Cette définition paraît simple pour expliquer un phénomène aussi complexe qui revêt différentes formes et dont les origines sont aussi multiples que variées.

Les sociologues, les économistes et autres chercheurs retiennent plusieurs approches pour définir la pauvreté.

***L'approche monétaire ou la pauvreté de revenu**

Elle a été d'abord conceptualisée par ROWENTREE en 1899, puis reprise par la Banque Mondiale. Elle définit comme pauvres, les individus ou ménages ayant un niveau de vie inférieur à un seuil donné. Ce seuil est déterminé à partir du revenu ou de la consommation. Il peut être absolu ou relatif.

Le seuil de pauvreté relatif généralement utilisé dans les pays développés est calculé comme une proportion donnée de la moyenne ou de la médiane de l'ensemble de la distribution du niveau de vie.

Le seuil de pauvreté absolu correspond à un minimum vital à partir de besoins énergétiques nutritionnels (2400 calories) ou d'un panier minimum de biens. Il se traduit usuellement en termes monétaires par les valeurs de 1\$ (pauvreté

¹ Sources : Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 "Combattre la pauvreté" (Banque Mondiale) et travaux de l'IRD (ex ORSTOM).

extrême) ou 2\$ (pauvreté simple) en parité de pouvoir d'achat (prix de 1985) par personne et par jour.

***L'approche par les besoins essentiels ou la pauvreté des conditions de vie**

La pauvreté est le fait d'être privé de moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoin, notamment alimentaires. Ce concept de privation ou de dénuement, va au-delà d'une insuffisance de revenu. Il comprend également le besoin de prestations élémentaires de santé, d'une éducation de base, et de services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté. Ce concept tient compte des besoins en emploi et de participation à la vie de la société.

***L'approche par les capacités ou la pauvreté de potentialités**

Elle a été développée par Amartya SEN lauréat du Prix Nobel d'économie en 1998. Selon cette approche, la pauvreté se définit comme un état où l'ensemble des choix est restreint. De ce point de vue, elle représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires (disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé, être prémuni contre les maladies pour lesquelles il existe une prophylaxie et enfin disposer de capital productif, etc....).

Ce manque de ressources implique lui-même de faibles revenus qui en aval génèrent des conditions de vie difficiles. Cette conception conduit également à l'analyse de l'exclusion sociale : un individu, voire un groupe de personnes n'a pas les moyens (financiers, éducatifs par exemple) de participer aux activités de la collectivité (vie associative, syndicale, coopérative, vote, etc....). Elle renvoie aussi à un concept subjectif : les personnes concernées exprimant leur pauvreté par un sentiment de manque de respect, de sécurité ou de justice.

***La pauvreté, au regard du développement humain durable**

Elle traduit plus que ce qui est nécessaire au bien être matériel. Elle est la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain : longévité, santé, créativité, mais aussi condition de vie décente, liberté, dignité, respect de soi-même et d'autrui.

Cette approche appuyée par le PNUD, s'appuie sur deux indicateurs synthétiques que son l'indice de développement humain (IDH) et l'indicateur de pauvreté humaine (IPH).

L'IDH, privilégie la longévité, le savoir, le niveau de vie. Il est calculé à partir de quatre variables de base : revenu, espérance de vie, alphabétisation des adultes, nombre moyen d'années d'étude, en différenciant le primaire, le secondaire et le supérieur. Le développement a trait à la « possibilité » fondamentale (et non plus à la détention de biens matériels) d'intégration d'un ou plusieurs individus dans la société. Cette possibilité a trois composantes : mener une vie longue et saine, accéder à la connaissance et à l'information, enfin bénéficier de ressources assurant un niveau de vie décent.

L'IDH comporte une valeur maximale et une valeur minimale pour chaque variable :

- espérance de vie à la naissance : 25 à 85 ans
- alphabétisation des adultes : 0% à 100%
- taux de scolarisation : 0% à 100%
- PIB réel par habitant (PPA) : 100 à 40 000\$.

Ce qui permet d'exprimer la position de chaque pays entre 0 et 1.

Ainsi, le PNUD distingue trois groupes de pays :

- les pays à développement humain élevé dont l'IDH est supérieur à 0,804
- les pays à développement humain moyen dont l'IDH est supérieur à 0,507
- les pays à faible développement humain dont l'IDH est inférieur à 0,507

L'IPH tient compte des « manques » par rapport à la longévité (seuil de 40 ans), le savoir (% d'analphabètes) et les conditions de vie. Cette dernière sous-donnée composite est la moyenne de trois variables :

- % d'individus privés d'eau
- % de ceux qui sont privés de services de santé
- % d'enfants de moins de cinq (5) ans souffrant de malnutrition.

Cet IPH est, depuis 1998, calculé pour les pays industrialisés en intégrant notamment l'exclusion et en ajustant les autres indicateurs (par exemple en plaçant le seuil de longévité à 60 ans).

Le concept de pauvreté humaine est ainsi défini comme un état de dénuement ou de privation tant des besoins fondamentaux de l'existence nécessaires pour vivre une vie décente, saine, longue et constructive que des opportunités et

perspectives liées à la participation des individus à la vie active, socio-politique et culturelle de la société.

Ces différentes approches qualifiées d'approches objectives sont complétées par l'approche subjective basée sur la perception des populations.

***L'approche FIDA**

Selon le FIDA, la pauvreté se traduit par un manque de savoir, d'avoir et de pouvoir. C'est en fait l'ensemble des individus qui vivent dans un espace biophysique défavorisé, qui n'ont pas accès à l'information et qui vivent loin des centres de décisions. Cette approche cadre bien avec les critères qui ont servi à sélectionner les villages éligibles aux activités du POGV-2.

***La perception des populations**

L'enquête de la perception de la pauvreté au Sénégal réalisée en 2001 dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté en partenariat avec le PELCP a bien mis en évidence la définition de la pauvreté telle qu'exprimée par les populations.

La perception de la pauvreté varie selon le contexte socioculturel. D'une manière générale, la pauvreté se définit à partir de plusieurs critères dont les plus importants sont constitués par les problèmes d'alimentation et d'absence de ressources financières. Elles se traduisent par une vulnérabilité face à la dépense quotidienne, au logement (location) et au cadre de vie (dégradation de l'environnement).

On distingue ainsi trois catégories de pauvres :

- Les très pauvres : c'est une catégorie en situation de dénuement total qui, du fait de l'absence de ressources et de tissu relationnel, n'arrivent pas à assurer ses repas quotidiens, et à régler ses problèmes de santé, de logement etc.
- Les pauvres : cette catégorie présente un ensemble de manques, de déficits ou d'insuffisances. Elle vit au quotidien et développe des réseaux de relations parallèles de solidarité devant son incapacité à gérer des revenus pour satisfaire leurs besoins essentiels.
- Les moyennement aisés : cette catégorie a résolu les besoins alimentaires, de santé, de logement et d'habillement. Elle

possède des moyens d'accès aux services sociaux de base. Cependant, elle n'a pas les capacités d'accumulation de biens ou de capitaux.

Dans tous les cas une démarcation nette entre les différentes catégories de pauvres n'est pas aisée, mais les tentatives de classification sont plus que nécessaires pour la définition d'approches de lutte contre la pauvreté.

1-2-2/ Les approches théoriques en matière de lutte contre la pauvreté

Pour argumenter ce point, l'étude s'est essentiellement appuyée sur l'approche du PNUD qui a fait l'objet d'un ouvrage intitulé « la pauvreté en Afrique subsaharienne »¹.

Pour mieux combattre la pauvreté, il est nécessaire d'identifier et de mesurer la pauvreté particulière à chaque pays, chaque région et chaque communauté. Dans ce cadre un certain nombre d'outils d'identification et de mesure est disponible. Cette étape d'identification de la structure de la pauvreté est indispensable dans l'élaboration d'une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté.

Il s'agit tout d'abord de définir un profil de pauvreté en procédant à une définition de la pauvreté et à l'élaboration d'un seuil de pauvreté. Ces deux étapes s'appuient sur un large éventail d'éléments dont :

- Les apports théoriques relatifs à la pauvreté ;
- Les perceptions des populations relatives à la pauvreté et à ses causes ;
- L'environnement du pays ou de la zone ;
- Le paradigme du développement humain durable.

A partir de ce seuil de pauvreté, toute une série d'indicateurs sont alors calculés ou construits pour mesurer avec précision la pauvreté et identifier les pauvres. On peut ainsi mesurer :

- Le taux de pauvreté ;
- L'acuité ou la profondeur de la pauvreté ;
- La gravité de la pauvreté.

Du fait des limites de leur portée, les seuils de pauvreté sont complétés par des études qualitatives de perception des populations relatives au bien être, à la pauvreté et à ses causes.

¹ Auteurs, Mbaya KANWENDA, Lu Joël GREGOIRE, Hugues LEGROS, Harouna OUEDRAOGO, Economica.

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté renvoie aussi à l'utilisation d'indicateurs sociaux et économiques dont les plus utilisés sont :

- Revenu et consommation ;
- Services sociaux dont éducation, santé, habitat, et nutrition ;
- Gouvernance ;
- Renforcement des capacités ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Genre...

Au-delà des indicateurs thématiques, d'autres types sont élaborés autour de paradigme du développement humain durable à savoir : l'indicateur de développement humain et l'indicateur de pauvreté humaine.

Ces séries d'analyses devraient en principe évoluer vers une appréhension globale de la pauvreté qui est une étape importante permettant de cerner les causes de la pauvreté et de définir le cadre institutionnel et social de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette appréhension globale passe par les étapes suivantes :

- Analyse des politiques nationales d'un point de vue de la pauvreté ;
- Analyse du cadre institutionnel et des capacités de mise en œuvre des politiques ;
- Analyse des capacités des pauvres de se prendre en charge et de participer aux prises de décision ;
- Analyse de l'environnement extérieur, du point de vue de ses répercussions sur la pauvreté.

Tant l'élaboration du profil de pauvreté que la réalisation de l'appréhension globale de la pauvreté s'inscrivent dans une dynamique de caractérisation des manifestations de la pauvreté sans nécessairement considérer l'identification des causes structurelles comme leur préoccupation principale : d'où l'importance de finaliser les études relatives à la pauvreté par une analyse centrée sur les causes.

L'identification des causes contribue nécessairement à l'élaboration d'une stratégie cohérente et opérationnelle de lutte contre la pauvreté.

Au-delà de la diversité des approches et de la multiplicité des intervenants, les spécialistes du développement s'accordent sur les leviers sur lesquels doit s'appuyer toute stratégie de lutte contre la pauvreté à savoir :

- La création d'infrastructures sociales de base : d'importantes ressources financières ont été mobilisées à cet effet. Mais le problème fondamental se situe au niveau de la prise en charge de ces infrastructures par les collectivités locales et de la question de la participation.
- L'appui institutionnel : il renferme le renforcement des capacités, la formation, la planification etc....
- La production de revenu : l'accroissement des revenus est considéré comme un élément fondamental de la lutte contre la pauvreté. Pour atteindre les pauvres deux stratégies ont été les plus utilisées :
 - La lutte contre le chômage et le sous-emploi par la mise en place des travaux à haute intensité de main d'œuvre ;
 - La mise en place d'un système de micro-financement du développement économique local. C'est une piste sérieuse porteuse de résultats qui présente l'amorce d'une mobilisation des énergies porteuses dans le secteur informel. Mais cette approche présente des limites dans un secteur moderne. En effet, l'insuffisance du capital financier et matériel réduit la viabilité et la durabilité des activités de production à l'échelle communautaire.
- Les filets de sécurité : ce sont des actions de traitement social destinées aux personnes en situation d'extrême pauvreté. C'est une forme d'assistance sociale qui malheureusement ne s'attaque pas aux causes.

Chacune de ces approches présente des limites. Pour faire face à la complexité de la pauvreté, l'approche intégrée est de plus en plus préconisée. C'est donc cette approche que nous avons choisie, car elle cadre le mieux avec l'étude que nous avons menée. L'approche intégrée, en plus des besoins sociaux, culturels et émotionnels de l'individu, intègre aussi ses besoins physiques et économiques. Elle prend donc en compte, aussi bien l'impossibilité de satisfaire les besoins essentiels qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée, que la situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (non accès aux soins primaires), à l'éducation et

au renforcement des compétences (non scolarisation ou illettrisme), au logement, à l'eau et aux services d'assainissement. Mais, elle est difficile à rendre opérationnel. En effet, elle nécessite un important travail de proximité et une composante évaluation-réajustement. De ce point de vue, la participation effective des bénéficiaires est une condition nécessaire pour asseoir une durabilité des actions.

I-3/ Le suivi et l'évaluation dans la gestion des projets et programmes

Le travail effectué dans le cadre d'un projet peut se décomposer en plusieurs étapes distinctes. Ces étapes sont couramment appelées « le cycle de vie des projets ». Ce terme met en évidence le fait que ces étapes soient étroitement liées les unes aux autres et qu'elles suivent une progression logique, les dernières étapes servant de base pour le renouvellement du cycle et la création d'un autre projet.

En général, le cycle de vie d'un projet correspond aux phases suivantes :

L'identification : elle consiste à identifier des projets qui semblent constituer une utilisation hautement prioritaire des ressources du pays en vue de réaliser un objectif de développement. Ces idées de projets doivent être à priori réalisables. Il faut s'assurer que l'on pourra trouver, sur les plans technique et institutionnel, des solutions dont les coûts sont en rapport avec les avantages escomptés, et que des politiques appropriées seront adoptées. Plus concrètement, il s'agit de :

- procéder à une analyse macro-économique et micro-économique,
- définir les liens du projet avec le plan de développement,
- identifier les groupes auxquels iront les avantages et les coûts,
- chercher à identifier les appuis politiques, administratifs et privés,
- se faire une idée générale de l'ordre de grandeur du coût, des recettes et des avantages.

La préparation : lorsqu'une proposition de projet a passé le stade de l'identification, il faut l'amener au niveau de la prise de décision pour poursuivre ou non le projet. Dans cette optique, il faut concevoir le projet dans toutes ses composantes et définir progressivement chaque aspect de la conception du projet à savoir : aspects technique, économique, financier, social, institutionnel, etc...

L'exécution : la phase d'exécution couvre la mise en œuvre ou la réalisation proprement dite du projet, jusqu'au point où il devient entièrement opérationnel. Cette étape comprend le suivi de tous les aspects du travail et de l'activité au fur et à mesure qu'ils se déroulent, ainsi que la supervision par des organismes de tutelle du pays ou par des bailleurs de fonds extérieurs.

L'exécution ex-post : elle intervient à la fin du projet et vise à déterminer si les objectifs ont été atteints, et tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre de ce projet et de l'appliquer à de futurs projets similaires.

Le suivi et l'évaluation se voient donc accorder un intérêt à tous les stades du cycle de gestion. Ces deux activités connexes permettent :

- De suivre la progression des activités au cours de la phase d'exécution et de les alerter en cas d'insuffisances ou de déviation afin de prendre rapidement les mesures correctives nécessaires ;
- De déterminer de façon aussi systématique et objective que possible la pertinence, l'efficacité, les effets des activités et leur impact sur ceux qui sont censés en être les bénéficiaires ;
- D'en tirer les enseignements pour le travail futur de planification et de parvenir par conséquent à une meilleure formulation et exécution des projets et programmes.

Il existe cependant des différences entre ces deux activités que l'on peut bien mettre en évidence.

Le suivi consiste à fournir et à utiliser des informations permettant à la direction du projet de juger de l'évolution, de l'exécution et de prendre à temps les décisions qui s'imposent selon le programme prévu. Il s'agit également de veiller à ce que les intrants du projet ou programme soient effectivement fournis et utilisés comme prévu et qu'ils aient les effets initiaux escomptés.

Le suivi est une activité interne au projet, une composante essentielle de la bonne administration et donc une partie intégrante de la bonne gestion.

Quant à l'évaluation, elle tire parti des renseignements fournis par le suivi pour aider à expliquer les tendances principales en ce qui concerne la pertinence, l'efficacité, les effets et l'impact des activités au regard de leurs objectifs. C'est un processus organique qui vise à améliorer les activités en cours et à aider à la prise de décision dans les futures programmations.

Si le suivi ne peut s'effectuer qu'en cours d'exécution, l'évaluation peut se réaliser à quatre (4) niveaux :

- Au cours de la formulation (évaluation ex ante) ;
- En cours d'exécution (évaluation continue) ;
- En fin d'activité (évaluation terminale)
- Quelques années après la fin du projet (évaluation rétrospective)

Quel que soit le type d'évaluation, la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation doit intervenir dès la conception du projet ou programme et non pas une fois que celui-ci a été approuvé et est prêt à être exécuté. Le rapport intrinsèque entre la conception et l'évaluation mérite une attention particulière. La conception est cadre formel qui indique à l'avance quels sont les objectifs et les hypothèses sur lesquels repose le projet ou le programme. Une définition claire et précise des objectifs au moment de la conception aidera plus tard à évaluer dans quelle mesure ils ont été atteints.

En ce sens, le document de projet fournit les bases pour l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité d'un programme ou d'un projet. Il établit les critères de réussite (ou d'absence de réussite) selon lesquels le programme ou projet sera évalué.

Pour les besoins de la présente étude, notre choix a porté sur le cadre logique comme outil d'évaluation des effets du projet dont les résultats seront présentés dans la deuxième partie. Les variables qui ont permis l'atteinte desdits résultats seront analysées à partir d'un modèle théorique.

Pour appuyer la construction du modèle axé sur les variables qui peuvent affecter la capacité du projet à répondre aux besoins des populations rurales des régions de Fatick, Kaolack et Thiès, nous avons pris comme référence les développements théoriques énoncés plus haut mais aussi les conclusions relatives à l'évaluation rétrospective des projets et programmes de développement financés en Afrique dans les deux dernières décennies.

C'est ainsi que Robert PICCIOTTO et Rachel WEAVING, dans un article sur « un nouveau cycle de vie des projets à la Banque Mondiale » révèlent que « l'évaluation rétrospective des projets à la banque donne à penser que si un projet de développement donne des résultats insatisfaisants, c'est généralement pour au moins l'une des raisons suivantes :

- La participation des bénéficiaires a été insuffisante : on s'est souvent limité à expliquer le projet aux participants sans les impliquer réellement dans la prise de décision ;
- Les emprunteurs ne sont pas eux-mêmes attachés aux objectifs du projet. On a cherché à les rendre propriétaires du projet en les chargeant de sa conception et de son exécution au lieu de s'assurer que l'impulsion à l'origine du projet vient du pays lui-même et que le processus offre de réelles possibilités de formation d'un consensus ;
- Les risques ont été mal évalués et mal gérés ;
- Le renforcement des capacités a été assuré au moyen d'apports ponctuels d'assistance technique, par exemple pour la formation du personnel au lieu d'être considéré comme un objectif central du projet ;
- La conception du projet n'a pas été modifiée en fonction de l'évolution des conditions ».

Dans le même ordre d'idée, D. A. Rondinelli est parti de l'analyse du contenu de 277 projets africains financés par l'USAID, pour montrer que *la mise en œuvre des projets est influencée par quatre ensembles de facteurs : les facteurs politiques, les facteurs de conception, les facteurs contextuels et enfin les facteurs organisationnels et administratifs.*

Par rapport à ces différentes variables, la question de notre recherche est la suivante : comment faire pour améliorer l'efficacité d'un projet ou programme de lutte contre la pauvreté en général et du POGV-2 en particulier?

1-4/ La présentation du modèle d'analyse

Pour répondre à cette question, l'étude va partir de l'hypothèse suivante : toute chose étant égale par ailleurs, un projet ou programme qui entend résoudre les problèmes de pauvreté d'une zone donnée doit tenir compte des différentes dimensions de la pauvreté, de la spécificité de chaque zone et s'appuyer sur une participation effective des acteurs à la base (communauté de base) de la planification à l'évaluation. Laquelle planification judicieusement menée doit permettre aux bénéficiaires de participer aux différentes phases que sont :

- ✚ L'identification des besoins ;

- ✚ La définition des stratégies ;
- ✚ La formulation des différents niveaux d'objectifs ;
- ✚ La définition préalable d'un système de suivi-évaluation-contrôle.

Sur la base des définitions sus indiquées et des apports théoriques sur la pauvreté, l'efficacité d'un projet de lutte contre la pauvreté est influencée par des paramètres importants qui sont ses composantes. Ces paramètres conditionnent l'efficacité ou non du projet. Ils constituent ainsi nos variables explicatives ou variables indépendantes. L'efficacité quant à elle est la variable expliquée ou variable dépendante.

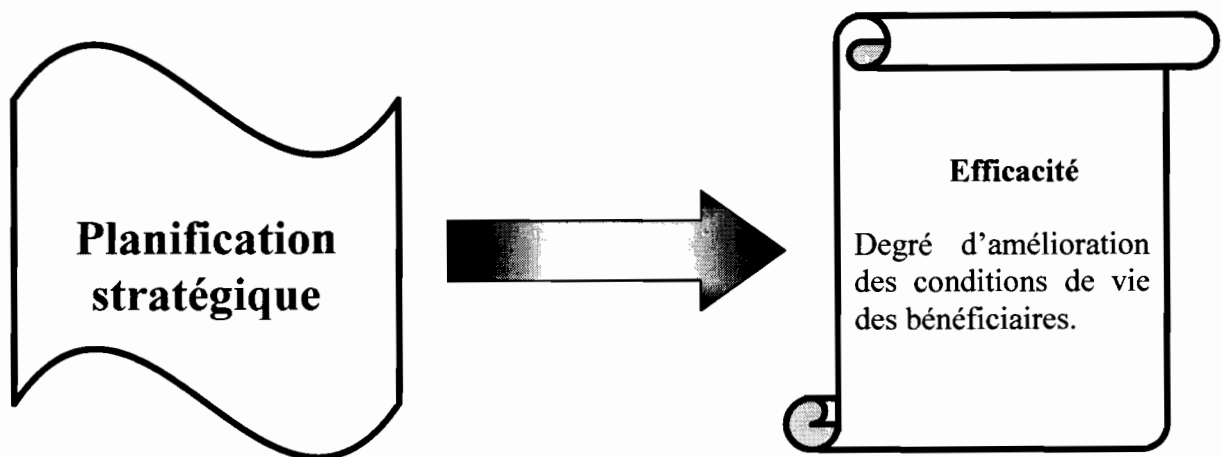
Ces variables sont représentées dans l'équation ci-après :

$$E = f(Ps)$$

Avec **E** = efficacité du projet

Ps = planification stratégique

Le modèle d'analyse peut donc se schématiser comme suit :



La relation signifie que l'efficacité d'un projet de lutte contre la pauvreté est fonction du degré d'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

Afin de faciliter l'analyse des résultats qui interviendra après l'étude du contexte, nous nous sommes attelés à la définition des indicateurs de mesure des différentes composantes énumérer dans le cadre logique du POGV-2.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

1-4-1/ Opérationnalisation des variables d'analyse

Pour rendre opérationnel ce modèle, nous allons utiliser les indicateurs suivants :

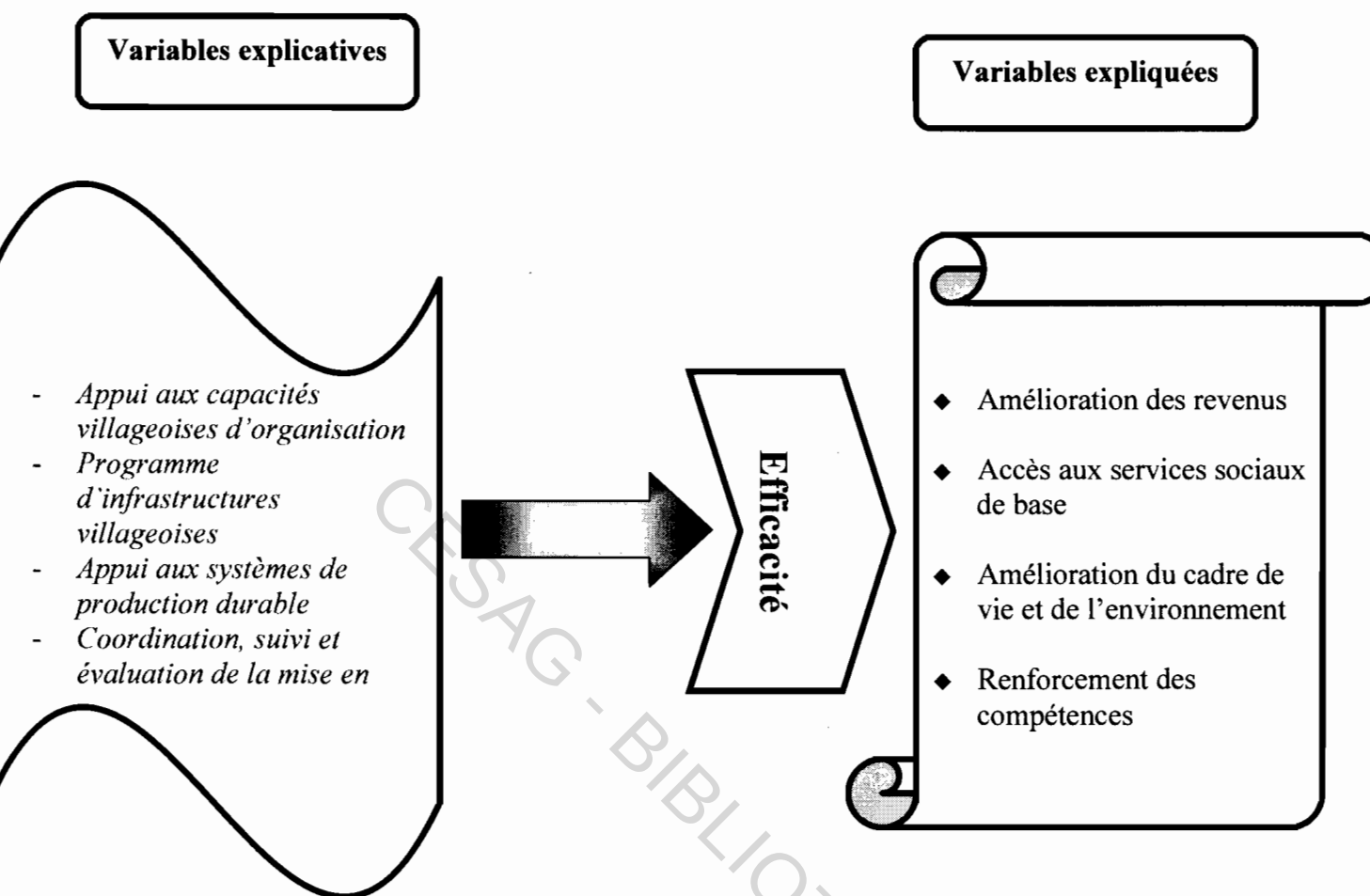
Tableau N°3 : Opérationnalisation du modèle d'analyse

Dimensions	Variables explicatives	Critères de mesure
Planification stratégique du projet	<i>Appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion</i>	▪ Nombre de villages ayant démontré leur capacité à programmer, mettre en place et faire fonctionner correctement des infrastructures ▪ Taux d'alphabétisation fonctionnelle des membres des CVD ▪ Degré de fonctionnalité des groupements de producteurs évoluant dans la zone du projet
	Programme d'infrastructures villageoises	▪ Taux d'accès à une eau suffisante et potable ▪ Taux d'infrastructures édifiées et fonctionnelles
	Appui aux systèmes de production durable et à la diversification des revenus	▪ Evolution des rendements des différentes cultures ▪ Maîtrise des circuits de commercialisation des produits et intrants agricoles par les groupements et associations villageois

		▪ Niveau de diversification des sources de revenus (notamment pour les femmes et les jeunes) ▪ Evolution du niveau moyen des revenus notamment pour ceux des producteurs appuyés ▪ Montant des crédits octroyés aux groupements de producteurs appuyés ▪ Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (ratio utilisé : Poids/Age)
	Coordination suivi et évaluation de la mise en oeuvre	▪ Nombre de dispositif d'intervention du projet mis en place ▪ Nombre des appuis techniques et financiers mobilisés dans les temps requis ▪ Système de suivi évaluation fonctionnel ▪ Nombre d'audits annuels réalisés dans les délais

Source : Document de suivi-évaluation du projet

Les critères de mesure de la variable indépendante sont les suivants :



La collecte des données auprès des populations bénéficiaires nous permettra d'établir des mesures quantitatives des effets pour certaines variables, alors que pour d'autres elle se traduira par une appréciation qualitative.

1-4-2/ Traitement des données- stratégie de vérification des résultats

1-4-2-1/ Collecte des données

Pour mener à bien notre étude nous avons constitué un échantillon en procédant par une démarche en trois étapes :

- La zone d'intervention du POGV-2 regroupe trois régions. Ainsi, pour notre étude, les régions de Fatick, Kaolack et Thiès sont représentées à travers les villages qui les composent ;

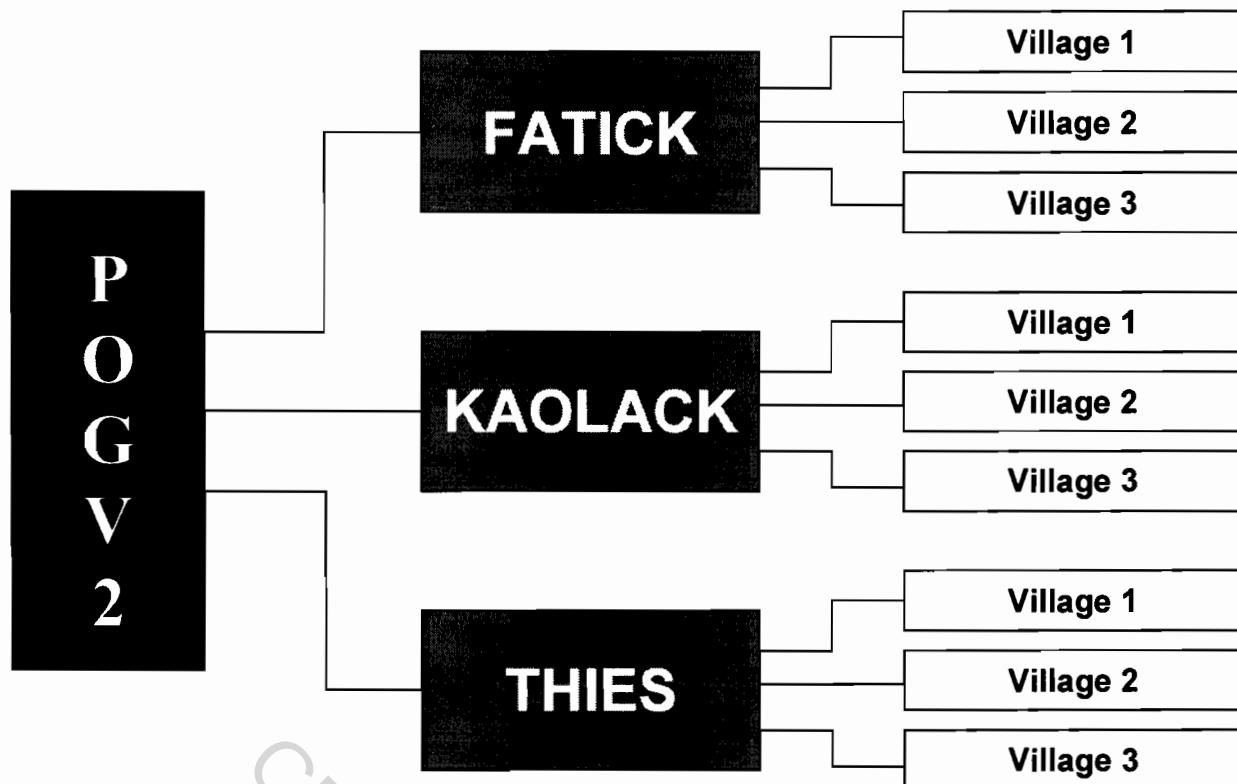


Schéma n°6 : Echantillonnage de la zone d'intervention du POGV2 par région

- Dans chacune des régions où intervient le projet, nous avons par rapport à la taille de la population, trois types de villages : les petits, les moyens et les gros villages. Ces trois types de village étant répartis en communautés rurales, objets de notre étude, nous avons retenu ces trois types de village dans notre échantillon ;

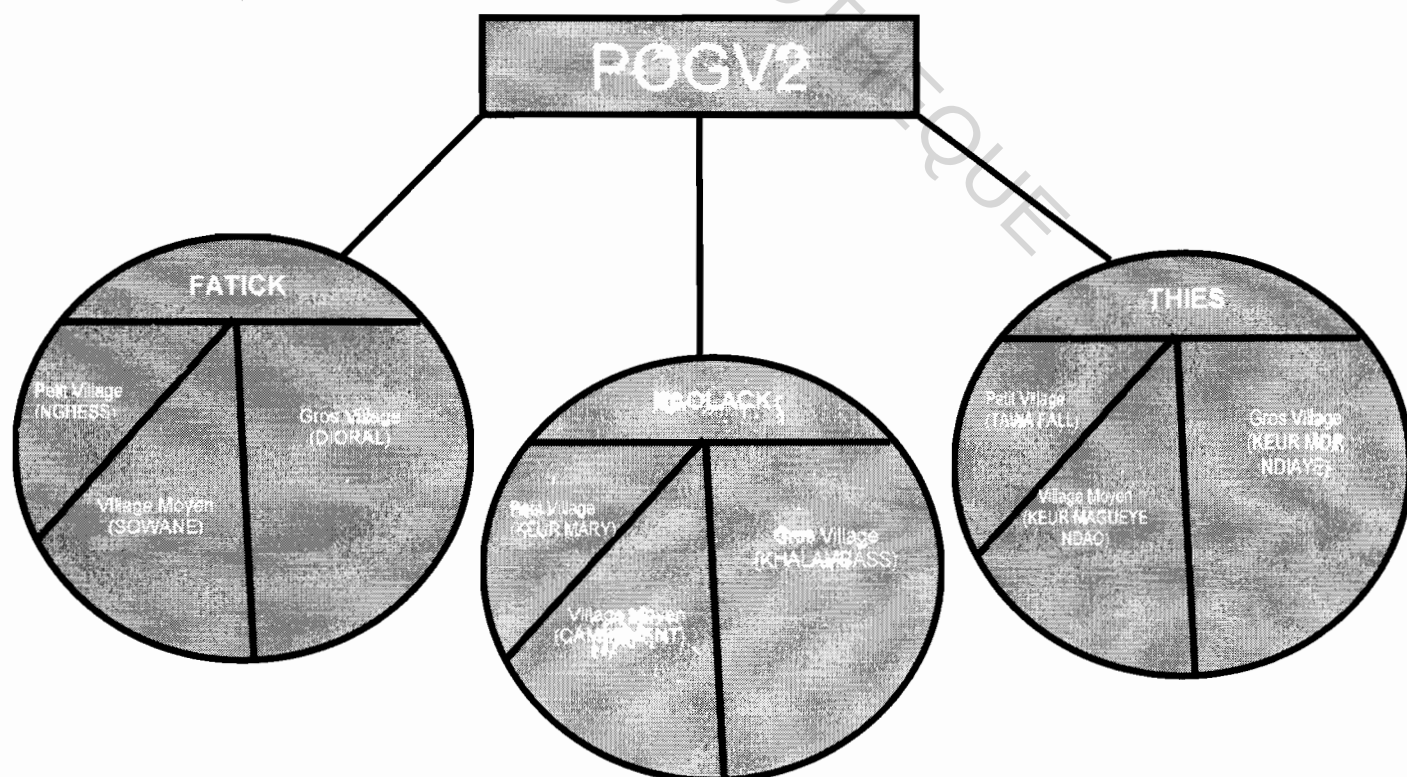


Schéma n°7 : Echantillonnage de la zone d'intervention du POGV2 par type de village

- L'échantillonnage proprement dit a porté sur les populations desdits villages retenus. (voir tableau n°4 ci-dessous).

TABLEAU N°4 : Répartition de l'échantillon selon les régions et les types de villages enquêtés

REGION	GROS VILLAGE	VILLAGE MOYEN	PETIT VILLAGE
FATICK	DIORAL 2136 habts	SOWANE 481 habts	NGHESS 328 habts
KAOLACK	KHALAMBASS 1187 habts	CAMPEMENT 434 habts	KEUR MARY 259 habts
THIES	KEUR MOR NDIAYE 1107 habts	KEUR MAGUEYE NDAO 553 habts	TAWA FALL 281 habts

Source : Notre étude

Au total, 32 personnes ont été enquêtées à raison de 9 personnes pour la région de Fatick, 12 personnes pour la région de Kaolack et 11 personnes pour la région de Thiès. Comme l'indique le tableau N°5 ci-après

TABLEAU N°5 : Répartition de l'échantillon selon les régions et le nombre de personnes enquêtées

REGION	NOMBRE DE PERSONNES ENQUETEES	GROS VILLAGE	VILLAGE MOYEN	PETIT VILLAGE
FATICK	9	DIORAL 3 personnes	SOWANE 3 personnes	NGHESS 3 personnes
KAOLACK	12	KHALAMBASS 4 personnes	CAMPEMENT 4 personnes	KEUR MARY 4 personnes
THIES	11	KEUR MOR NDIAYE 4 personnes	KEUR MAGUEYE NDAO 4 personnes	TAWA FALL 3 personnes
TOTAL	32	11	11	10

Source : Notre étude

Toutefois, au cours de l'enquête nous avons procédé à des entretiens avec les populations cibles, des focus group, des discussions semi directes en petits groupes avec des questions ouvertes.

1-4-2-2/ Traitement des données et les outils d'analyse

Les données seront traitées manuellement et sur micro-ordinateur grâce aux logiciels de gestion de projets (WORD, EXCEL, MS PROJECT). Après dépouillement du questionnaire, les résultats chiffrés de chaque question seront comptabilisés, ensuite exprimés en pourcentage et analysés.

Les outils d'analyse à utiliser seront des tableaux, des graphiques et des ratios. En effet, pour une bonne appréciation des résultats, nous allons souvent les présenter sous forme de tableaux, tandis pour indiquer les tendances ou pour effectuer des comparaisons, certaines données seront représentées sous forme de graphiques. Par ailleurs, certains pourcentages seront calculés pour affiner nos analyses.

1-4-2-3/ La stratégie de vérification de l'hypothèse

Nous avons utilisé la méthode hypothéticodéductive pour mener notre étude. Pour confirmer ou infirmer les résultats, nous avons comparé les pourcentages obtenus par les calculs à ceux de la situation initiale de référence.

Pour ce qui est des résultats, nous retenons de l'étude sur les perceptions des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural au Sénégal (QUID 2001) que la dimension monétaire constitue une composante essentielle du bien-être en milieu rural. C'est pourquoi, l'accent sera mis sur les variables relatives à l'augmentation du revenu, à son utilisation (besoin du ménage, habitat, moyen de déplacement et constitution d'épargne), et surtout sur la perception des personnes enquêtées quant à la comparaison de leur situation d'après l'intervention du POGV-2 avec celle d'avant, pour tester les résultats. Ils seront acceptés, si la majorité des personnes enquêtées ont des appréciations plutôt favorables par rapport à ces variables. Ils seront rejetés dans le cas contraire.

Une synthèse sur l'analyse des résultats fera ressortir les effets positifs et négatifs, prévus ou non prévus et une comparaison entre la population exposée au projet d'avec celle non exposée au projet.

CHAPITRE II : Le contexte de l'étude

C'est en 1995 lors du sommet mondial sur le développement social que l'alerte a été donnée sur la pauvreté extrême qui sévit dans le monde et qui touche particulièrement les pays africains au sud du Sahara. La communauté internationale s'est alors engagée à inscrire la lutte contre la pauvreté comme une priorité. Pour marquer sa volonté de mener une croisade contre ce fléau des temps modernes, la période 1997 – 2006 a été proclamée décennie internationale pour l'éradication de la pauvreté.

Même si cela peut ressembler à un idéal que l'on ne peut pas atteindre et que les sceptiques s'interrogent sur les réelles motivations d'un tel regain d'intérêt, les pays africains et plus particulièrement ceux du sud du Sahara doivent à l'image des pays les moins avancés saisir cette opportunité pour mettre en œuvre des politiques pertinentes qui visent réellement la réduction de la pauvreté.

Pour y arriver, il est nécessaire d'identifier les différentes formes de pauvreté, les processus de paupérisation, de voir quels instruments permettent d'en appréhender les principaux aspects, leurs évolutions et d'aider à la définition des politiques et stratégies cohérentes.

C'est en 1997 que l'Etat du Sénégal s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté comme une stratégie de développement national. Il a ainsi réuni la coopération multilatérale et bilatérale autour de cet objectif et s'est engagé dans l'élaboration d'un Programme National de Lutte contre la Pauvreté avec quatre composantes :

- ✚ L'accroissement des revenus des populations par une politique volontariste de promotion de la micro entreprise et des activités génératrices de revenus ;
- ✚ Une meilleure couverture des besoins essentiels des populations ;
- ✚ Le renforcement des capacités d'organisation et d'initiatives des acteurs à la base ;
- ✚ La mise en place d'un système de suivi des conditions des ménages.

Dans ce chapitre, nous allons présenter d'une part la zone globale (les régions de Fatick, Kaolack et Thiès) que le POGV-2 couvre et d'autre part le POGV-2 afin de bien camper le cadre où s'est déroulée notre étude.

II-1/ Présentation de la zone

La zone d'étude est représentée par la zone d'intervention du POGV-2. Le projet couvre les 400 villages déjà encadrés par la première phase et une centaine de nouveaux villages répartis dans les trois zones (Nord, Centre et sud) appartenant respectivement aux régions de Thiès, Fatick et Kaolack.

2-1-1/ Caractéristiques de la zone d'étude

2-1-1-1/ La zone Nord

La zone Nord couvre une partie de la région de Thiès. La région, qui compte une population de 941 151 habitants, couvre 3 départements : Mbour, Thiès et Tivaoune, 10 arrondissements et 31 communautés rurales, avec une superficie totale de 6 601 km². La zone est située dans l'isohyète 300-500 mm, et est soumise à une pluviométrie aléatoire et souvent déficitaire. Les sols sont ferrugineux tropicaux, de type dior. La végétation dominante est une savane arborée à Acacia et graminées. Le milieu naturel est fortement dégradé en raison de systèmes de production qui limitent la reconstitution et le maintien de la fertilité des sols. Le système de production dominant dans cette zone est un système agropastoral sahélien peu diversifié, basé sur l'association mil-arachide avec parfois du manioc. Le POGV-2 intervient au niveau de 129 villages répartis en 8 communautés rurales.

2-1-1-2/ La zone Centre

La zone Centre couvre une partie de la région de Fatick. La région comprend 3 départements : Fatick, Foundiougne et Gossas, 10 arrondissements et 35 communautés rurales. Elle couvre une superficie de 7 935 km², avec une population d'environ 335 000 habitants. La zone Centre, située dans l'isohyète 250-600 mm, est aussi caractérisée par une forte variabilité de la pluviométrie. Les sols sont du type dior, pauvres et caractérisés par une texture sableuse susceptible à l'érosion éolienne et affectés par la salinisation par endroit. La zone est soumise à de fortes pressions démographiques, avec une densité supérieure à 60 habitants au km², entraînant une surexploitation des terres à vocation agricole. Ceci a notamment conduit à une forte fertilité des sols, qui sont soumises à un lessivage important durant la saison hivernale. Le système de culture est basé sur une alternance céréales/arachide, du niébé à faible échelle en association du mil. L'élevage est de type transhumant ou sédentaire, ce dernier étant généralement intégré à l'agriculture. Dernière-née des régions, elle est caractérisée par une insuffisance marquée d'infrastructures essentielles. Le POGV-2 interviendra au niveau de 119 villages répartis en 14 communautés rurales.

2-1-1-3/ La zone Sud

La zone Sud couvre une partie de la région de Kaolack. La région compte environ 900 000 habitants, soit près de 12% de la population totale, avec une superficie de 16 010 km², dont 33 sont couverts par des forêts classées. La région de Kaolack comprend 3 départements : Kaffrine, Nioro et Kaolack, 10 arrondissements et 41 communautés rurales. La zone sud est la plus arrosée du bassin arachidier (plus de 600 mm en année normale), mais aussi la plus vulnérable, du fait de l'activité intense de l'érosion physique et éolienne dans la partie septentrionale. La végétation est une savane arbustive et arborée à cordilata pinnata en dégradation continue. Les sols présentent une texture sableuse et sablo - argileuse. Le système de production est assez diversifié. Il est de type agropastoral sahélien à agriculture humide. L'arachide et le mil sont de loin les cultures dominantes avec 90% des superficies emblavées, viennent ensuite le maïs et le sorgho. La zone commence à connaître un essor, dans l'exploitation de la culture de la pastèque. Le potentiel bovin existant permet de renforcer l'intégration agriculture/élevage. Le POGV-2 intervient au niveau de 152 villages répartis en 12 communautés rurales.

2-1-2/ Pauvreté dans la zone de l'étude

Les données relatives à l'incidence de la pauvreté ne sont disponibles qu'au niveau des départements. L'incidence moyenne de la pauvreté varie de 20 à 26% dans les départements de Thiès et Mbour, qui sont à dominance urbaine, à plus de 50% dans les départements de Fatick et Kaffrine, où la population est en majorité rurale. Il est donc logique de considérer que l'incidence de la pauvreté au niveau de la population rurale dépasse généralement les 50%. Du fait de la grande variabilité des revenus ruraux, due aux variations climatiques et aux incertitudes économiques, une frange importante de la population rurale peut d'un moment à l'autre descendre au-dessous du seuil de pauvreté. On peut donc considérer que près des trois quarts des populations villageoises concernées par le projet sont des pauvres, hautement vulnérables aux aléas climatiques et économiques.

La pauvreté rurale dans l'aire d'intervention du projet est aggravée par l'accès réduit des populations rurales aux infrastructures et services publics essentiels. Le taux brut de scolarisation primaire varie de moins de 10% dans les départements de Kaffrine et Gossas à plus de 40% dans les départements de Thiès et Mbour. Pour les soins de santé primaires (mesuré par une distance de 5 km du poste de santé le plus proche), les taux d'accès se situent autour de 10%. L'accès à l'eau potable se situe généralement à plus de 50%, sauf dans les départements de Fatick et Nioro.

II-2/ Présentation du projet d'organisation de gestion villageoises deuxième phase (POGV-2)

Localisé dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès, le Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises Deuxième Phase (POGV-2) est un projet du programme du Gouvernement Sénégalais, financé par le Fonds Internationale de Développement Agricole (FIDA) la Banque Ouest Africains de Développement (BOAD), l'Etat du Sénégal et les bénéficiaires pour un montant global de 14,669 milliards de F CFA. Le financement du POGV-2 est formalisé à travers l'accord de prêt n°546-SN du 16 janvier 2001 liant le Gouvernement du Sénégal et le FIDA d'une part, et l'accord n°PR SN 20020900 du 16 Avril 2002 entre le Sénégal et la BOAD d'autre part ; la durée du projet est de 7 ans (2002-2009).

2-2-1/ Objet et objectifs du POGV-2

2-2-1-1/ Objet du POGV-2

Le POGV-2 a pour objet de poursuivre et de consolider les actions menées au cours de la première phase qui a été réalisée de 1994 à 1999. Il consiste en des activités de formation et d'appui aux populations bénéficiaires portant sur l'organisation et le renforcement des capacités à la base, la promotion d'actions de réhabilitation du potentiel productif et de facilitation du financement d'activités génératrices des revenus.

2-2-1-2/ Objectif du POGV-2

L'objectif à long terme du POGV-2 est d'aider les populations rurales ciblées à développer leur propre capacité à améliorer d'une manière soutenue leurs conditions et niveaux de vie. Sur le plan opérationnel, les résultats attendus à la fin du projet sont les suivants :

- Des populations villageoises disposant des capacités d'organisation et gestion leur permettent de réaliser et de gérer d'une manière efficace et transparente des actions et des investissements à caractère communautaire ;
- Des communautés villageoises disposant de conditions de vie améliorées grâce à des infrastructures villageoises essentielles et fonctionnelles, qui bénéficient à toutes les couches des populations villageoises notamment les groupes vulnérables ;

- Des systèmes de production agricoles durables et économiquement viables, et des activités génératrices de revenus para agricoles en plein épanouissement.

2-2-2/ Groupe cible

Le groupe cible du projet est constitué par les trois quarts de l'ensemble des populations agricoles des villages situés dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès. Cette frange de la population la plus vulnérable aux aléas climatiques et aux variations des prix d'arachide est composée des petits exploitants ainsi que des groupes traditionnellement marginalisés des femmes et des jeunes. Ce groupe cible se situe en zone rurale dans environ 400 villages répartis en 34 communautés rurales que compte la zone du projet. La population concernée s'élève à environ 553 000 personnes ou 56 500 ménages ruraux.

2-2-3/ Raison d'être et stratégie du projet

2-2-3-1/ Raison d'être du Projet

Le POGV-2 vise l'amélioration des conditions et des niveaux de vie, contribuant à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales ciblées. Le développement de ses capacités d'organisation et de gestion des populations rurales, et la mise en place concomitante d'un mécanisme de cofinancement approprié, permettront de doter les populations villageoises d'infrastructures communautaires essentielles à des coûts raisonnables, contribuant à l'amélioration des conditions de vie et ouvrant de nouvelles opportunités pour l'amélioration de leurs revenus. Les populations verront leurs revenus améliorés et leur vulnérabilité aux aléas climatiques et économiques réduits, grâce aux appuis visant la promotion des systèmes de production durable et la diversification des sources de revenus.

2-2-3-2/ Stratégie d'intervention du projet

En continuité avec la première phase, les interventions sont basées sur une démarche participative qui met les populations au centre des processus d'identification, de mise en œuvre, de fonctionnement et de gestion des actions communautaires et de groupe, qu'elles auront retenues comme prioritaires. Les interventions comportent donc systématiquement une phase de diagnostic participatif et de détermination consensuelle des priorités par les populations concernées. Le projet apporte ainsi des appuis techniques et/ou financiers à la demande, sur la base de critères d'éligibilité prédéfinis. Afin de garantir la pérennité des acquis, la participation des populations aux coûts des différentes activités retenues d'un commun accord avec elle, sera systématiquement requise et modulée selon la nature et l'activité.

Le projet organise ses interventions au niveau de chaque village en cinq étapes principales :

- o Diagnostic participatif : établissement d'une base de référence, évaluation des capacités, mise en place ou renouvellement du cadre de concertation et de planification participative (CVD) ;
- o Planification : diagnostic participatif des priorités villageoises, élaboration d'un plan de développement villageois opérationnel et hiérarchisé (PDV) ;
- o Mise en œuvre : accord entre le village et le Projet sur un plan d'action conjoint s'étalant sur trois à quatre ans et s'inscrivant dans le cadre défini par le PDV, mobilisation des contributions respectives, mise à disposition des appuis techniques et de gestion, mise en place des infrastructures ;
- o Suivi et accompagnement des dispositifs de gestion des infrastructures villageoises, et des initiatives de type privé, y compris des mécanismes transparents de recouvrement des coûts ;
- o Désengagement : arrêt des interventions directes du projet au niveau du village.

2-2-4/ Composante du projet

Les différentes interventions du projet sont prises en charge par quatre composantes qui sont : « Appuis aux Capacités Villageoises d'Organisation et de Gestion », « Programme d'Infrastructures Villageoises », « Appui aux systèmes de production et à la diversification des revenus », « Coordination et suivi de la mise en œuvre ». Ces composantes se décrivent comme suit :

- la composante « appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion » regroupe le diagnostic participatif des capacités villageoises, la planification participative et les appuis à l'organisation et à la gestion ;
- la composante « programme d'infrastructures villageoises » vise à doter les villages encadrés d'infrastructures communautaires à usages multiples grâce à un programme prioritaire d'infrastructures villageoises et un programme d'infrastructures inter-villageoises ;
- la composante « appuis aux systèmes de production et diversification des sources de revenus » vise la promotion des systèmes de production durables

et économiquement viables et la diversification des sources de revenus des populations afin de réduire la vulnérabilité de celles-ci.

- la composante « coordination et suivi de la mise en œuvre » regroupe toutes les activités relatives à la coordination de la mise en œuvre et de gestion financière et comptable, le suivi et l'évaluation et l'appui à la mise en œuvre.

2-2-5/ Organisation et gestion du projet

Comme structure de mise en œuvre, nous avons la République du Sénégal représentée par le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique qui fait office du maître d'ouvrage, l'Unité de Coordination et de Gestion (UCG) joue le rôle de maître d'œuvre, le FIDA et la BOAD constituent les bailleurs.

2-2-5-1/ Unité de Coordination et de gestion

L'UCG comprend le personnel suivant :

- un Coordonnateur National qui est responsable de la gestion des fonds alloués au projet, dans le cadre de l'exécution des Programmes Techniques et Budgétaires Annuels ;
- un Responsable Administratif et Financier chargé de planifier, d'organiser, de suivre et de contrôler l'ensemble des activités administratives et comptables du projet ;
- un Responsable du Suivi et de l'Evaluation chargé de fournir à des périodes bien déterminées, des informations permettant à chaque intervenant et au Coordonnateur du projet d'évaluer l'état d'avancement et d'exécution du projet et de comparer les résultats avec les objectifs retenus dans le Programme Technique et Budgétaire annuel ;
- un Responsable aux Systèmes de Production Agricoles Durables et à la Diversification des Revenus Ruraux qui participe à l'élaboration et au suivi des schémas d'aménagement villageois et au suivi des activités génératrices de revenus menées par les GIE ;
- un Responsable du Développement des Capacités qui est responsable de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention du projet ;

- un Responsable des Infrastructures Villageoises chargé de l'élaboration du suivi du programme d'infrastructures villageoises et de veiller à la conformité et à la faisabilité des actions retenues ;
- Trois Responsables Régionaux de Suivi (un par région) chargés du suivi et de l'évaluation des activités de terrain au niveau de leurs régions respectives.

Une structure opérationnelle légère appuie ces responsables dans l'exécution des tâches. Elle comprend le personnel suivant :

- un Assistant au Responsable du Suivi/Evaluation ;
- un Comptable Trésorier ;
- un Comptable Matière ;
- une Secrétaire Comptable ;
- une Secrétaire Technique ;
- une Secrétaire de Direction ;
- une Secrétaire de Bureau de Liaison ;
- un Documentaliste ;
- une Standardiste ;
- trois Chauffeurs ;
- deux Gardiens.

Tous les agents ont été recrutés par le projet sur la base d'un contrat de deux ans renouvelable par tacite reconduction si les performances de l'agent sont jugées satisfaisantes après évaluation. Pour ce qui concerne le personnel cadre, il a été recruté sur la base d'une consultation nationale ouverte aux personnes des deux sexes.

2-2-5-2/ L'exécution du projet par composante

L'UCG assure la gestion financière du projet. Elle n'exécute pas elle-même le projet, mais assure la programmation, le suivi et le contrôle des actions du projet, à travers des contrats et conventions avec les opérateurs sous-traitants.

2-2-6/ Financement du projet

Le coût global du projet s'élève à 14,669 milliards F CFA. Il est financé par :

- un prêt FIDA de 9,52 milliards F CFA (68%) pour le financement de toutes composantes à l'exception de la sous - composante infrastructures inter - villageoises ;
- un prêt BOAD de 3 milliards F CFA (10,3%) pour la réalisation de la sous-composante « infrastructures inter-villageoises » ;
- une contribution de l'Etat sénégalais de 882 millions F CFA (6,4%) pour couvrir les taxes et les droits de douane compris dans l'ensemble des coûts ainsi que les charges salariales ;
- Une contribution des bénéficiaires de 2,17 milliards F CFA (15,5%).

En somme l'intervention du POGV-2 au niveau des régions de Fatick, Kaolack et Thiès s'inscrit dans la volonté du gouvernement, du Sénégal, du FIDA et de la BOAD d'apporter leur contribution à la mobilisation des forces vers un développement humain durable. Après trois années de fonctionnement, il est important de procéder à une évaluation du projet pour voir dans quelle mesure il a contribué à régler les problèmes de pauvreté de la zone.

Les enquêtes réalisées sur le terrain ont permis de mettre en évidence les résultats objet de la deuxième partie.

**DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DES
RESULTATS
ET RECOMMANDATIONS**

CHAPITRE I : Présentation et analyse des résultats

Dans ce chapitre nous allons présenter et analyser d'abord les résultats, pour évaluer ensuite les effets du POGV-2 sur les populations rurales des régions de Fatick, Kaolack et Thiès.

I-1/ Rappels méthodologiques

L'étude s'est déroulée durant les mois d'août à octobre 2004 selon le schéma ci-après :

- Analyse du projet ;
- Analyse du système d'information existante;
- Identification du mode de collecte et traitement;
- Préparation de l'enquête;
- Réalisation de l'enquête ;
- Analyse des données recueillies

1-1-1-Analyse du projet

1-1-1-1- Analyse du Cadre Logique du projet

A partir Cadre Logique nous avons pu préciser :

❖ Les objectifs (quantifiés) concernant :

- Les activités du projet ;
- Les résultats attendus du projet ;
- Les effets recherchés du projet et l'impact.

❖ La hiérarchisation des objectifs, en définissant les relations logiques entre :

- Les objectifs du projet et les objectifs nationaux de développement ;

- Les objectifs du projet et les résultats attendus de la réalisation des activités du projet ;
- La réalisation des activités du projet et les moyens mis à la disposition du projet ;
- Les hypothèses faites sur les facteurs externes et leurs liens de causalité et qui déterminent les conditions selon lesquelles :
 - ✓ Les moyens du projet peuvent permettre de réaliser les activités du projet ;
 - ✓ Les activités peuvent produire les résultats attendus ;
 - ✓ Les résultats peuvent conduire aux effets recherchés ;
 - ✓ Enfin, les effets peuvent contribuer aux objectifs nationaux de développement.

1-1-1-2 Identification des effets du projet

- Identifier les actions ou ensemble d'actions possibles du projet ;
- Identifier les agents touchés directement ou indirectement par le projet ;
 - Identifier les effets directs, c'est-à-dire les différences significatives, pour chaque agent, entre leur état avec et sans projet ;
 - Déterminer si possible les secteurs dans lesquels il serait éventuellement nécessaire d'étudier l'impact du projet.

1-1-2- Analyse du système d'information existante

Il s'agit de mener une analyse devant permettre :

- d'identifier les sources possibles de données à l'intérieur et à l'extérieur du projet ou en relation avec les objectifs ;
- de spécifier pour chaque source d'information, la nature et la forme de données pouvant être obtenues.

1-1-3- Identification du mode de collecte et de traitement

Cette identification nous a permis de :

- développer pour chaque action possible du projet, les indicateurs clés ;
- déterminer pour chaque indicateur, les variables (composantes) d'information de base ;
- identifier pour chaque type d'information de base, les sources d'information disponibles, le mode de traitement des données, la forme et la présentation.

1-1-4-Préparation de l'enquête

Cette phase comprend essentiellement et successivement :

- l'élaboration d'un guide d'entretien ;
- le choix des personnes et des villages à enquêter ;
- l'élaboration d'un calendrier de déroulement de l'enquête ;
- la soumission du plan de travail et du chronogramme de l'enquête aux responsables du projet pour observation et approbation.

1-1-5- Réalisation de l'enquête

Cette étape à consister en :

- l'entretien avec le personnel sur la base d'un certain nombre de questions en rapport avec le modèle ;
- l'enquête auprès des populations sur la base du guide d'entretien ;
- un compte rendu régulier aux responsables du projet de l'état d'avancement de l'enquête.

1-1-6- Analyse des données recueillies

A ce niveau, il a été question de :

- la situation de référence ;
- l'analyse et de l'appréciation des effets prévus par le projet à partir du Cadre Logique par composante ;
- l'analyse et de l'interprétation des variables explicatives à partir des indicateurs du modèle ;
- la mise en évidence par rapport à la variable dépendante, des axes prioritaires définis par les populations pour lutter efficacement contre la pauvreté, pour ensuite les comparer avec les objectifs visés par le projet et les stratégies d'intervention adoptées.

I-2/ La population à l'étude

Pour la collecte des données primaires, il a été identifié une cinquantaine de personnes. Il s'agit des personnes se trouvant aussi bien au niveau de l'Unité de Coordination et de Gestion du projet qu'au niveau des bénéficiaires. La population effectivement interrogée est composée comme suit :

- le Responsable Administratif et Financier ;
- le Responsable du Suivi et de l'Evaluation ;
- le Responsable aux systèmes de productions agricoles durables ;
- le Responsable du développement des capacités ;
- le Responsable des infrastructures villageoises ;
- un Responsable régional du suivi ;
- des relais communautaires ;
- des relais alphabétiseurs ;
- un relais environnement ;
- des animateurs et animatrices ;
- des chefs de villages ;
- des notables ;
- un imam ;
- un président de GIE agro-pastoral ;
- un responsable des activités agricoles au niveau du village
- un président du groupement des producteurs
- des présidentes de groupements de femmes
- des présidents de CVD
- un secrétaire de CVD

- un président du comité de gestion du bâtiment polyvalent
- un responsable du groupement des jeunes
- des membres des groupements de femmes et de jeunes.

Par ailleurs, il a été beaucoup plus intéressant pour nous d'avoir un échantillon représentatif des bénéficiaires des trois régions par type de villages (petit, moyen et gros villages).

I-3/ Présentation des résultats et analyse des effets du POGV-2

Pour procéder à l'évaluation des effets, le cadre logique du projet a été éclaté selon ses différentes composantes.

L'effet le plus direct de la réalisation d'un projet est l'atteinte de son objectif immédiat ou spécifique que l'on peut vérifier grâce aux indicateurs objectivement vérifiables. C'est pourquoi nous allons analyser les effets compte tenu des résultats obtenus.

1-3-1/ Composante « Appuis aux capacités villageoises d'organisation et de gestion »

Tableau N°5 : Cadre logique des appuis aux capacités villageoises d'organisation et de gestion

Résumé narratif	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Composante 1 : Appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion	°Diagnostic des capacités villageoises °Planification participative °Appui à l'organisation et à la gestion	*Nombre total d'organisations villageoises ayant bénéficié des appuis en développement des capacités *Nombre total des membres des organisations villageoises ayant suivi une formation en alphabétisation	-Evaluations participatives à mi-parcours et finale -Rapports annuels -Evaluations participatives thématiques	Coopération effective avec autres intervenants

Source : Référentiel didactique de présentation du POGV-2.

-Résultats attendus de la composante :

Cette composante vise à doter les villages encadrés des capacités autonomes d'organisation et de gestion, qui sont nécessaires pour identifier, mettre en œuvre, et gérer des activités contribuant à l'amélioration des conditions et des niveaux de vie des populations. Les résultats attendus au niveau de chaque village encadré sont :

- des CVD fonctionnels, servant notamment de cadre de concertation et de programmation pour les activités communautaires, d'outil de sensibilisation et de diffusion de l'information, et d'agent de liaison avec le monde extérieur ;
- des structures associatives diversifiées et capables, sur le plan technique et de gestion, d'initier et de mener à bien des activités génératrices de revenus.

- Résultats effectifs

Comme résultats tangibles on peut noter :

- 300 programmes de développement des capacités villageoises (PDCV) ont été réalisés ;
- 250 villages ont été classés en catégorie A.

- Effets produits

Depuis l'année dernière, les effets des activités d'animation et de formation étaient notables à travers un plus grands dynamisme des CVD et une meilleure organisation et conduites des actions de développement de la communauté villageoise. Avec la poursuite des activités, il y a un renforcement dans :

- la dynamique de concertation, de coordination s'est instaurée au niveau du village avec les réunions des CVD. Cette dynamique de concertation se traduit par une transparence dans la gestion des fonds des groupements ;
- la recherche de moyens pour la mise en œuvre de projets communautaires sur leur propre initiative ou en partenariat avec d'autres structures ;
- la gestion de l'information du village à travers les registres qui sont bien tenues ;
- la mobilisation des villages pour la réalisation des infrastructures sous la direction des comités de gestion dont les membres ont été formés. Cela augure une bonne gestion des futures infrastructures. Les formations des membres des comités de gestion dans la maîtrise d'ouvrages font que les populations sont les premiers contrôleurs de la qualité des prestations demandées aux entreprises.

1-3-2/ Composante « Programme d'infrastructures villageoises »

Tableau N°6 : Cadre logique du programme d'infrastructures villageoises

Résumé narratif	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Composante 2 : Programme d'infrastructures villageoises (PIV)	°Programme d'infrastructures villageoises prioritaires °Programme d'infrastructures inter-villageoises	*Nombre total de communauté villageoise ayant bénéficié des appuis en planification, en technique et en gestion pour l'exécution de leurs PIV *Nombre total de comité de gestion installés et ayant bénéficié des appuis techniques le fonctionnement, l'entretien et la gestion des infrastructures	-Evaluations participatives à mi-parcours et finale -Rapports annuels -Evaluations participatives thématiques	Absence d'interférences dans le fonctionnement du projet

Source : Référentiel didactique de présentation du POGV-2.

- Résultats attendus de la composante :

Cette deuxième composante vise à doter les villages encadrés d'infrastructures socio-économiques de type communautaire, à usages multiples, intéressant l'ensemble des groupes sociaux et/ou économiques villageois, et dont l'envergure intéresse le village ou un nombre réduit de villages limitrophes. Les résultats attendus sont : tous les villages ayant satisfait aux critères d'éligibilité auront été dotés d'infrastructures communautaires essentielles, utilisables par l'ensemble de la population, et fonctionnant sur la base d'un système transparent de recouvrement des coûts de fonctionnement et d'entretien.

- Résultats effectifs

Comme réalisations, on peut citer :

- 150 programmes d'infrastructures villageoises (PIV) réalisés dans des conditions satisfaisantes ;
- un tiers des infrastructures inter-villageoises prévues a été réalisé ;

- les infrastructures villageoises réalisées sont fonctionnelles et accessibles aux populations ciblées de 100 villages.
- 141 villages ont bénéficié au moins d'une infrastructure.

- Effets produits

- Les infrastructures de première génération qui accusaient du retard par rapport aux délais de réalisations fixés initialement aux entreprises intervenant dans les régions de Kaolack et de Thiès sont terminées et réceptionnées provisoirement.
- Les bâtiments polyvalents commencent à jouer leur rôle de stockage de proximité des semences, et d'autres produits agricoles, le stockage des denrées qui, depuis plusieurs années constituent le goulot d'étranglement de toutes les filières agricoles, les populations rurales n'ont jamais eu confiance au niveau des seccos.
- Concernant les adductions d'eau, elles sont terminées dans les régions de Fatick et Kaolack où les populations ont commencé à s'approvisionner en eau potable à partir des bornes fontaines installées par le POGV-2.

1-3-3/ Composante « Appuis aux systèmes de production et à la diversification des revenus »

Tableau N°7 : Cadre logique des appuis aux systèmes de production et à la diversification des revenus

Résumé narratif	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Composante 3 : Appui aux systèmes de production et à la diversification des revenus	°Promotion de systèmes productifs durables	*Nombre total de villages ayant bénéficié des appuis technique et logistique pour l'embocagement et pour l'utilisation de la fumure organique	-Evaluations participatives à mi-parcours et finale	Coopération effective avec autres intervenants
	°Diversification des revenus	*Nombre total des petits agriculteurs ayant bénéficié des appuis technique et logistique dans les domaines de la production, de la commercialisation et de l'accès aux services financiers	-Rapports annuels	
	°Accès au financement	*Nombre total de femmes et de jeunes ayant bénéficié des appuis technique et logistique pour le développement des activités génératrices de revenus	-Evaluations participatives thématiques	

Source : Référentiel didactique de présentation du POGV-2.

- Résultats attendus de la composante :

La troisième composante a pour objet de promouvoir des systèmes de production agricoles durables et économiques viables, et de diversifier les sources de revenus des populations ciblées afin de réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques et économiques, ciblant en particulier les femmes et les jeunes. Les résultats attendus au niveau de chaque village encadré sont :

- une proportion significative des exploitations agricoles disposera d'un système de production durable ;
- au moins deux structures associatives par village encadré ont réussi à lancer une activité génératrice de revenus.

- Résultats effectifs

- 250 villages ont réalisés au moins 20 parcelles embocagées ;
- au moins deux nouvelles initiatives d'activités génératrices rentables ont été observées au niveau de 150 villages ;
- 4 organisations faîtières ont émergé.

- Effets produits

- La valorisation des parcelles embocagées se poursuit à partir du matériel végétal dont les populations se sont procurées à partir des pépinières dont la mise en place a été appuyée par le POGV-2.
- Des producteurs ont maîtrisés la technique de production du compost utilisé pour la fertilisation des parcelles : en 2003, la confection de 768 compostières avaient permis de fertiliser 682,34 ha. Ceci démontre de l'impact des formations et de l'intérêt à ce type de fumure organique.
- La filière arachide souffre présentement de l'absence de semences de qualité. Fort de ce constat, le POGV-2, en partenariat avec l'ANCAR et la DRDR a initié un programme de multiplication de semences au niveau communautaire.
- Les paysans reconnaissent que les rendements des cultures maraîchères sont importants et le revenu potentiel est élevé pour régler les difficultés

d'accessibilité aux besoins sociaux de base (nourriture diversifiée, santé, éducation, eau), notamment pendant les périodes de soudure.

1-3-4/ Composante « Coordination et suivi de la mise en œuvre »

Tableau N°8 : Cadre logique de coordination et suivi de la mise en oeuvre

Résumé narratif	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Composante 4 : Coordination, suivi et évaluation de la mise en oeuvre	°Coordination de la mise en œuvre et gestion financière et comptable °Suivi et évaluation	*Nombre de dispositif d'intervention du projet mis en place *Nombre des appuis techniques et financiers mobilisés dans les temps requis *Système de suivi évaluation fonctionnel *Nombre d'audits annuels réalisés dans les délais	-Evaluations participatives à mi-parcours et finale -Rapports annuels -Evaluations participatives thématiques	-Coopération effective avec autres intervenants -Absence d'interférences dans le fonctionnement du projet

Source : Référentiel didactique de présentation du POGV-2.

- Résultats attendus de la composante :

La quatrième composante a pour objet d'assurer la coordination de l'ensemble des interventions du projet, du suivi et de l'évaluation, et de la mobilisation des appuis méthodologiques et en formation à la mise en œuvre efficace du projet.

- Résultats effectifs :

Ils se répartissent en activités de suivi, d'évaluation, d'entretien des locaux, de compléments d'équipement en matériels de coordination régionales de suivi, de paiement de salaires du personnel et des frais de fonctionnement et de formation des agents du projet.

- La mise en place du manuel de procédures administratives, comptables et financières est terminée ;
- Les documents définitifs de l'audit des comptes au 31/12/2003 sont finalisés et sont envoyés à la BOAD, et au FIDA ;

- Mise en place d'un système de suivi et évaluation en octobre 2002;
- Une mission d'appui comptable, par le cabinet comptable TESAUDIT est en cours ;
- Un rapport annuel des activités menées au cours de l'année 2003 et au début de 2004 a été rédigé ;
- Les principaux tableaux de bords relatifs au suivi des activités et du budget ont été adaptés selon les activités et les rubriques inscrites ;
- Un registre des animateurs des OPP a été élaboré ;
- Les responsables régionaux du suivi ont été formés.

- Effets produits

- Les principaux tableaux de bords relatifs au suivi des activités et du budget ont été adaptés selon les activités et les rubriques inscrites. Un plan de trésorerie a été élaboré pour un meilleur suivi des décaissements, de même, il a été élaboré en relation avec les différents prestataires de service un planning d'exécution, qui prenne en compte les exigences d'équilibre entre les réalisations physiques et les réalisations financières, de sorte à améliorer le taux d'exécution du projet.
- Pour rendre plus fluide la circulation des données collectées dans le cadre du projet, il a été retenu la conception d'un registre de l'animateur des opérateurs partenaires polyvalents (OPP). En effet, la mise en place du registre poussera davantage l'animateur à aller chercher les données exhaustives portant sur l'ensemble de ses villages. L'analyse des données de l'animateur lui permet de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les villages où l'accent doit être mis pour les actions à venir.
- Les responsables régionaux du suivi ont été formés.

D'après donc tous ces éléments, on peut noter que la plupart des activités qui ont produit les résultats les plus satisfaisants pour les populations par rapport à l'ensemble des actions menées est en deçà de leurs attentes. Ce constat pose le problème de l'efficacité du POGV-2 qui sera analysée à partir des variables du modèle d'analyse.

I-4/ Présentation et analyse des résultats par rapport au modèle

1-4-1/ Par rapport aux variables indépendantes ou explicatives

Le POGV-2 a eu à formuler ses priorités dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Ces priorités sont analysées en termes de composantes à travers les variables explicatives classées respectivement par axe stratégique de lutte contre la pauvreté par domaines d'activités et par les actions à mener par domaine.

1-4-1-1/ Appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion

Cette variable mesure le degré d'organisation et de gestion des populations rurales. En effet, plus la capacité d'organisation et de gestion est effective, plus les activités desdites populations sont coordonnées ; l'unité et la cohésion des populations se trouvent aussi renforcées.

Il convient de rappeler ici que 300 programmes de développement des capacités villageoises (PDCV) sur 500 ont été réalisés d'une manière satisfaisante, soit un taux de 60% (taux de réalisation des programmes = nombre de programmes réalisés x 100/nombre de programmes prévus à l'issue du projet).

Quant au taux d'alphabétisation fonctionnelle des membres des comités villageois de développement (CVD), il s'élève à 73,58% (taux d'alphabétisation = nombre de personnes formées x 100/ nombre de personnes à former à l'issue du projet).

Ces taux relativement élevés ont produits un certain nombre d'effets sur les populations bénéficiaires.

✚ Commentaire

Dans les trois régions, les villages de catégorie A représentent 99% des 400 villages encadrés par le projet, les villages de catégorie B représentent 1% et les villages de catégorie C représentent 0%.

Le niveau d'évolution de ces villages de catégorie A s'explique par l'implication dans les programmes d'animation des organisations faîtières notamment des fédérations des CVD et l'appropriation des CVD par des conseillers ruraux.

Malgré ces bons résultats, des difficultés demeurent et on peut relever entre autres : difficultés d'accès des femmes rurales aux instances de prise de décision, difficultés d'accès à la terre, difficultés d'accès des femmes rurales au crédit etc. Lesquelles difficultés ne devraient pas être négligées dans les actions

menées par le POGV-2 sur le terrain étant donné que les femmes constituent une partie importante de la population cible du projet.

1-4-1-2/ Programme d'infrastructures villageoises

La mission du projet porte uniquement sur les infrastructures et aménagements devant être localisés dans l'enceinte du terroir villageois et non sur la construction d'écoles et de centres de santé au profit des populations.

Les populations de 13 villages sur les 450 où intervient le projet ont aujourd'hui accès à l'eau potable grâce au POGV-2, soit un taux de couverture de 22,92% (taux de couverture des besoins en eau potable des populations = population ayant accès à l'eau potable x 100/ population totale dans la zone du projet).

Toutefois, ce faible pourcentage n'est pas sans effet sur les populations bénéficiaires.

✦ Commentaire

Les adductions d'eau ont permis à 13 villages, de disposer d'eau potable en quantité suffisante. Souvent, en l'absence de robinet ou de pompe, la corvée de la recherche de l'eau (distance, exhaure) constituait un frein à l'épanouissement des femmes, et à leur implication effective dans les activités économiques. La proximité de l'eau, libère les femmes de cette corvée, tout en leur permettant de mieux s'impliquer dans le développement leurs terroirs.

De même, cette eau permet d'assurer une bonne prise en compte des problèmes d'hygiène surtout au niveau des enfants.

Nombreuses sont les infrastructures inscrites dans les Programmes de Travail et Budgétaires Annuels et qui n'ont pas pu être réalisées jusqu'à ce jour. De plus, ces infrastructures ne prennent en compte que la communauté dans son ensemble et non individu confronté aux dures réalités de la pauvreté. A cet effet, le POGV-2 pour être plus efficace doit revoir sa stratégie d'intervention en prenant en compte l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de l'individu.

1-4-1-3/ Appui aux systèmes de production durable et à la diversification des revenus

Pour promouvoir des systèmes de production durable dans la zone d'intervention, le POGV-2 a appuyé 256 des 400 villages en petits matériels d'embocagement et de maintien de la fertilisation des sols. A cela s'ajoutent les appuis en technique de compostage, de pépinières communautaires pour la production de plants fruitiers, l'appui conseil et démonstration ainsi que l'approvisionnement en semences et en engrais.

✚ Commentaire

Ces différents appuis devraient permettre aux populations de diversifier les cultures. Ce qui devraient presque logiquement favoriser les populations dans l'accroissement de leurs revenus en termes d'argent provenant de la vente de leurs produits agricoles et autres activités connexes menées, et ceci par rapport à la période d'avant l'intervention du projet.

Sur ce volet, les populations sont loin d'être satisfaites des actions menées par le POGV-2 à cet effet.

1-4-1-5/ Coordination et suivi de la mise en oeuvre

Le référentiel didactique de présentation du POGV-2 situe le suivi au niveau de coordination et de la gestion à travers des rapports, des évaluations participatives et des audits annuels.

✚ Commentaire

La faiblesse majeure se situe au niveau du suivi des effets et impact. L'absence de certains indicateurs de mesure des effets et impact a rendu difficile l'interprétation objective des résultats obtenus.

C'est en octobre 2002, qu'un document contenant des indicateurs de performance pour l'évaluation des effets et d'impact a été élaboré. Mais plusieurs indicateurs sont imprécis par rapport aux résultats du projet.

Les insuffisances soulevées au niveau de chaque variable dépendante engendrent indubitablement des contre-performances du projet en termes d'efficacité. Une amélioration de l'intervention du POGV-2 sur ces points lui permettra de réduire la pauvreté en milieu rural à travers les différents axes stratégiques choisis.

Il s'agit maintenant d'analyser les facteurs qui ont conduit à cette situation à travers les variables expliquées du modèle d'analyse.

1-4-2/ Par rapport à la variable dépendante ou expliquée

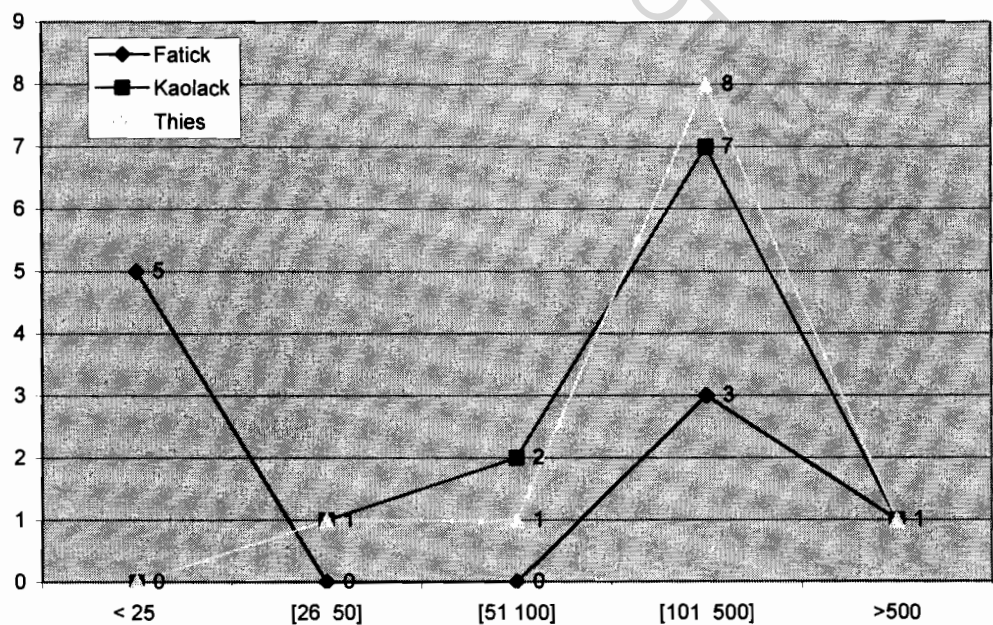
Au cours des différents entretiens, les populations ont eu à formuler leurs priorités dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

1-4-2-1/ Amélioration des revenus

L'argent permettant de satisfaire l'ensemble des besoins des populations, toutes les personnes interrogées déclarent avoir constaté un accroissement de leurs revenus en termes d'argent provenant de la vente de leurs produits agricoles et autres activités connexes menées. Par rapport à la période d'avant l'intervention du projet, les populations au titre de l'enquête disent avoir noté une augmentation nette de leurs revenus dans les trois régions et quelque soit le type de village (petit, moyen ou grand).

Quant à dire de combien le revenu a augmenté, le graphique N°1 ci-dessous présente les résultats de notre enquête.

Graphique N°1 : Les appréciations sur l'augmentation des revenus



Source : Nous-mêmes (avec le nombre de personne en abscisse et le montant des revenus en en millier de F CFA ordonnée)

Si l'amélioration des revenus est considérée comme un levier essentiel, le système de micro-crédit fait défaut au POGV-2 et freine la possibilité pour les populations de dépasser les activités productives de survie. Par ailleurs, la plupart des populations étant des agriculteurs, le projet n'a pas prévu des actions pour la commercialisation de la production.

1-4-2-2/ Accès aux services sociaux de base

Cette variable mesure le niveau d'accessibilité des populations aux services sociaux de base (école, centre de santé, eau potable).

En effet, sur un échantillon de 31 personnes enquêtées, 12 personnes (soit 39%, la quasi-totalité des jeunes) contre 19 (soit 61%) continuent d'émigrer vers la ville aussitôt après l'hivernage. Et, il faut souligner que parmi ces 61%, nombreuses sont les femmes qui affirment que si elles ne vont pas en ville, c'est surtout à cause leur situation maritale. Laquelle situation les oblige à rester sur place pour s'occuper de la famille.

Quant aux vieux, ils argumentent que c'est leur âge avancé qui les oblige à rester après l'hivernage. Autrement dit, ils auraient fait comme la majorité des jeunes qui quittent parce que l'accès à l'eau ou sa disponibilité est une condition sine qua non pour mener des activités agricoles.

Cependant, l'insuffisance de la couverture en eau durant la saison sèche pour mener des activités agricoles constitue l'une des causes essentielles de l'exode rural dans les trois régions, quelque soit le type de village enquêté.

1-4-2-3/ Amélioration du cadre de vie et de l'environnement

Cette variable permet de mesurer les possibilités qu'offre le projet aux populations d'améliorer leurs cadres de vie et leur environnement.

En matière de réalisation, notre enquête a révélé que les investissements sur l'habitat (construction surtout) viennent en tête avec 47%. Quoiqu'il s'agisse pour la plupart du temps de cases en terre de barre couvertes de paille, de nouvelles constructions en dur, ou d'achat de mobiliers, ce pourcentage nous paraît appréciable car il indique une tendance à l'amélioration du cadre de vie des populations suite à l'augmentation de revenu grâce au projet.

Pris individuellement, les populations rurales ont retenu comme premier choix, l'habitat comme étant le facteur le plus important susceptible de refléter leur bien être.

Le tableau n°9 ci-dessous nous montre le pourcentage de la population ayant amélioré leur cadre de vie grâce à l'intervention du projet.

Tableau N°9 : Utilisation du revenu et les réalisations

Observations	Fatick (N=9)		Kaolack (N=12)		Thiès (N=11)		Total (N=32)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Réalisations								
- Achat de terrain/Construction	2	22%	4	33%	9	82%	15	47%
- Moyen de transport	1	11%	2	17%	1	9%	4	13%
- Equipement pour l'activité	1	11%	4	33%	5	45%	10	31%
- Achat de bétail	7	78%	6	50%	1	9%	14	44%

Source : Données d'enquête, septembre 2004

La conséquence directe est que la quasi-totalité des villages retenus dans notre enquête sont en chantier.

Le POGV-2 doit agir sur cette variable s'il veut accentuer son efficacité sur les populations bénéficiaires et sa mission ne doit pas s'arrêter uniquement à l'élaboration des programmes d'infrastructures villageoises.

1-4-2-4/ Renforcement des capacités

Le volet renforcement des capacités est le point fort du projet. Cependant, vu le nombre relativement élevé de bénéficiaires directs des formations, les actions de démultiplication et d'accompagnement pour une application effective des connaissances acquises ne sont pas spécifiées d'une manière explicite.

1-4-2-5/ Synthèse des effets de l'intervention du POGV-2

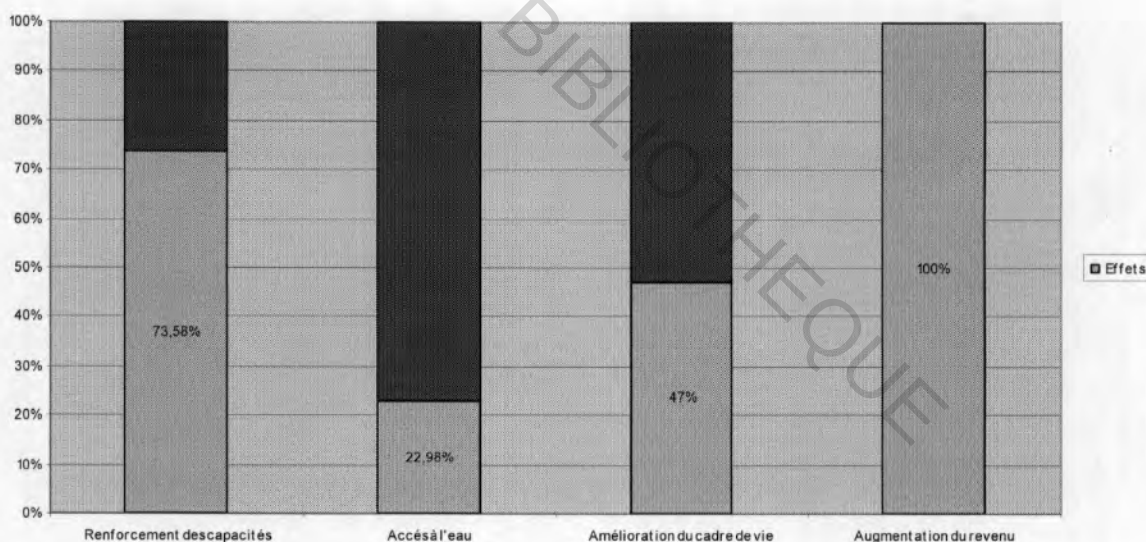
Le tableau N°10 et le graphique N°2 ci-dessous nous résument les résultats relatifs aux variables expliquées que sont : le renforcement des capacités, l'accès aux services sociaux de base, l'amélioration du cadre de vie et l'augmentation des revenus serviront de base de réponses à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Tableau N°10 : Les résultats des indicateurs d'amélioration des conditions de vie

Indicateurs	Pourcentage des 3 régions (Fatick, Kaolack, Thiès)
1- Renforcement des capacités	73,58%
2- Accès aux services sociaux de base (eau potable)	22,92%
3- Amélioration du cadre de vie	47%
4- Augmentation du revenu	100%

Sources : Données d'enquête septembre 2004 et Document sur l'exécution physique et effets sur les bénéficiaires du POGV-2 juillet 2004.

Graphique N°2 : Effets du POGV-2 sur les populations bénéficiaires.



Ces résultats nous permettent d'affirmer que c'est la composante « appuis aux systèmes de production durables et à la diversification des sources de revenus » qui a eu plus d'effet sur les populations rurales. Ils corroborent quelques unes des conclusions de l'étude du QUID/2001 déjà citée dans la méthodologie. En effet, cette étude aboutit au constat que l'argent est perçu par les populations rurales, comme la principale dimension de la pauvreté.

Au regard des pourcentages d'appréciation de chacun des indicateurs retenus de la variable expliquée, et notamment de la perception des populations elles-mêmes quant à l'amélioration de leurs conditions de vie, on peut affirmer que l'intervention du POGV-2 a eu des effets significatifs et certains sur les populations rurales.

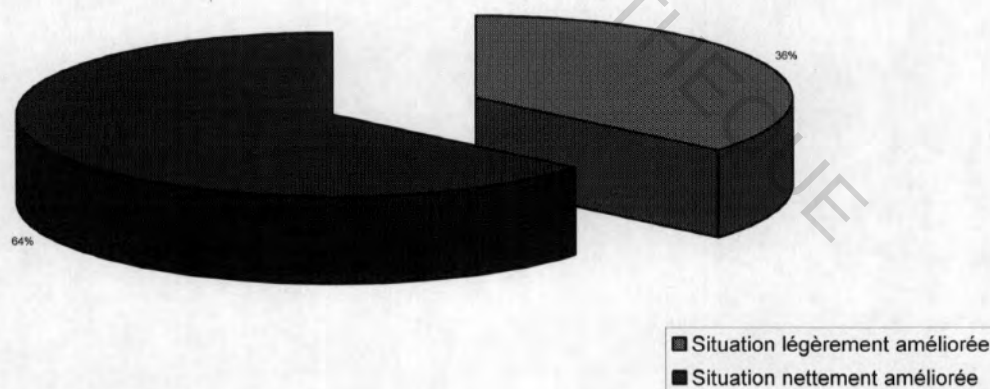
Il convient à présent de faire ressortir les effets positifs et négatifs, les effets prévus ou non prévus et de comparer si possible la population exposée au projet à celle non exposée au projet.

1-4-2-6/ Quelques autres effets produits par le POGV-2

- Les effets positifs

- 1) Globalement, et comme l'indique le graphique n°3 ci-dessous, aucune personne de notre échantillon ne soutient que sa situation s'est dégradée ou est restée inchangée. Pour les populations qui affirment avoir constaté une légère amélioration de leurs conditions de vie par rapport à la période d'avant l'intervention du POGV-2, elles représentent 36%. Quant aux populations qui estiment constater une nette amélioration de leurs conditions de vie, elles représentent 64%.

Graphique N°3 : Appréciation sur le bien être.



- 2) L'expérience de l'aviculture à petite échelle dans le village de Koné Sérère permet l'augmentation des revenus et l'amélioration de la consommation de protéines animales. Depuis le démarrage des ventes en décembre 2003, la valeur cumulée des sujets commercialisés est de 1747 000 F CFA. Cela donne un montant moyen par femme de 58200F CFA. Cette expérience pilote est en train d'être reproduite dans plusieurs autres villages.

3) Le POGV-2 a appuyé des producteurs dans le maraîchage (aubergine africaine, carotte, chou pommé, gombo, navet, oignon, pomme de terre, tomate etc.). En effet, le maraîchage offre des opportunités de revenus très intéressantes et des nutriments essentiels pour le bon état nutritionnel des populations. En plus de l'augmentation des revenus, les légumes consommés ont permis d'améliorer la qualité de l'alimentation grâce à la disponibilité accrue de nutriments (vitamine, micro-éléments).

- Les effets négatifs

1) L'insuffisance de la couverture en eau durant la saison sèche pour mener des activités agricoles constitue l'une des causes essentielles de l'exode rural dans les trois régions, quelque soit le type de village enquêté. En effet, sur un échantillon de 31 personnes enquêtées, 12 personnes (soit 39%, la quasi-totalité des jeunes) contre 19 (soit 61%) continuent d'émigrer vers la ville aussitôt après l'hivernage. Et, il faut souligner que parmi ces 61%, nombreuses sont les femmes qui affirment que si elles ne vont pas en ville, c'est à cause de leur situation maritale. Laquelle situation les oblige à rester sur place pour s'occuper de la famille.

Quant aux vieux, ils argumentent que c'est leur âge avancé qui les oblige à rester après l'hivernage. Autrement, ils auraient fait comme la majorité des jeunes qui quittent parce que l'accès à l'eau ou sa disponibilité est une condition sine qua non pour mener des activités agricoles.

2) La bonne volonté des femmes rurales, population cible par excellence du projet est freinée par des pesanteurs socio-culturelles. En effet, leur statut d'épouse ne leur permet pas d'avoir accès aux instances de prise de décision ou d'être propriétaire de parcelles pour mener librement des activités génératrices de revenus.

3) Les taux d'intérêt élevés, les délais courts de remboursement des crédits, la faiblesse et l'insuffisance des prêts offerts, et l'éloignement des institutions financières de leur lieu de résidence sont autant d'obstacles qui limitent les populations rurales dans l'accès au crédit et au financement des activités génératrices de revenus.

- Les effets prévus et imprévus

Il est difficile, voire impossible de prévoir tous les effets que peut engendrer un projet et surtout lorsqu'il s'agit d'un projet qui a pour ambition de lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi, dans son dispositif d'appui, le POGV-2 a prévu la mise en place d'outils destinés au recueil des informations par les

populations elles-mêmes mais ne l'a pas inscrit de manière explicite dans un processus d'apprentissage.

En effet, la prise en compte de la dimension humaine du développement revient à adapter la conception et la mise en œuvre des projets aux besoins et aux compétences de ceux qui sont censés en profiter. Quel que soit le caractère novateur d'un projet, l'absence du processus participatif dans la prise de décision constitue en soi un risque pour l'appropriation des résultats par les populations et affecte ainsi leur durabilité.

1-4-2-6/ Comparaison des populations exposées avec celles non exposées au projet

Lors de la formulation de la deuxième phase du projet, il a été élaboré un outil pour le diagnostic participatif des capacités villageoises : la Situation Initiale de Référence des Villages (SIRV).

La SIRV a pour objectif l'établissement d'une base de données socio-économiques et physiques utiles pour la planification des actions, pour le suivi des évaluations et, plus tard, pour les différentes évaluations.

Les données socio-économiques étudiées au cours de notre enquête concernent entre autres, les activités exercées par les populations enquêtées et les appréciations de celles-ci sur l'augmentation de la production, l'augmentation du revenu, l'utilisation du revenu et les réalisations, et les opinions exprimées par les populations quant à leurs conditions sociales après l'intervention du POGV-2.

- L'augmentation de la production

Signalons d'entrée que parmi les diverses activités exercées dans la zone d'intervention du projet, l'agriculture vient en tête avec 92% des personnes enquêtées contre 8% exerçant une autre activité n'ayant (3 personnes sur un échantillon de 36 ne sont pas agriculteurs : chauffeur, vendeur, prestataire de services).

Il faut faire remarquer que la plupart des 92% des personnes s'adonnant à l'agriculture le font cumulativement soit avec l'élevage, la pêche ou le petit commerce. Ceux-ci ont pu valoriser leurs parcelles et intensifier leurs activités connexes grâce l'intervention du POGV-2 à travers le renforcement des capacités dont ils ont pu bénéficier.

L'augmentation des productions a été multipliée par deux chez presque tous les producteurs enquêtés, par trois chez certains et même par dix chez quelques uns.

Nous ne pouvons pas faire la même affirmation sur les populations situées hors de la zone d'intervention du POGV-2.

- L'augmentation des revenus

Pour ce qui est de l'augmentation des revenus, 92% des producteurs bénéficiant des appuis du POGV-2, déclarent avoir constaté un accroissement de leurs revenus en termes d'argent provenant de la vente de leurs produits agricoles et autres activités connexes. La fourchette de cette augmentation de revenus se situe entre vingt cinq mille et un million deux cent cinquante cinq mille francs CFA.

Vu les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les paysans en milieu rural, il serait étonnant que ceux qui ne bénéficient pas d'un appui quelconque d'un projet comme le POGV-2 puissent égaler en terme de revenu ces montants.

- Les opinions exprimées par les populations

Aucun producteur de notre échantillon se trouvant dans la zone d'intervention du projet ne soutient que sa situation s'est dégradée ou est restée inchangée. Pour les producteurs qui affirment avoir constaté une légère amélioration de leur conditions sociales par rapport à la période d'avant l'intervention du projet, ils sont 12 sur un échantillon de 33 personnes soit 36%. Quant aux producteurs qui estiment constater une nette amélioration de leurs conditions sociales, ils sont 21 sur un échantillon de 33 personnes soit 64%.

Par contre, il serait très risqué et hasardeux d'avouer avec la baisse tendancielle des prix des produits agricoles et de la production que les d'autres producteurs de la zone d'intervention ou se situant en dehors de celle-ci, et bénéficiant ou non d'appui d'autres projets de tenir de tels propos.

CHAPITRE II : Contraintes de l'étude et recommandations

II-1/ Les contraintes de l'étude

Les limites de l'étude procèdent d'un certain nombre de difficultés rencontrées sur le terrain.

La première est d'ordre communicationnel, en l'occurrence dans les villages retenus pour l'enquête, la langue parlée est le wolof, langue que nous ne parlons pas. Nous nous sommes donc fait assister dans chacune des zones de l'enquête des animateurs, des relais ou des natifs des villages que le POGV-2 a mis à notre disposition pour nous servir d'interprète.

Si les producteurs ont été plus faciles à toucher, car résidant pour la plupart dans le village ou à proximité, il n'en a pas été de même des infrastructures villageoises et inter-villageoises se situant loin des lieux de l'entretien. Non seulement nous nous sommes rendus sur les lieux où sont implantées ces infrastructures, mais encore nous avons dû vérifier la véracité des affirmations avancées et leur bien fondé.

Une autre difficulté rencontrée au cours de l'enquête réside dans le fait qu'il n'a pas été toujours facile de faire préciser par les populations enquêtées, les pourcentages d'augmentation de leur revenu. En dehors de ceux qui déclarent sans hésiter avoir leur situation s'améliorer, beaucoup ont eu du mal à se positionner dans les fourchettes de taux d'augmentation des revenus que nous avons proposées.

II-2/ Les recommandations de l'étude

2-2-1/ Par rapport à la variable expliquée

Pour marquer leur volonté de lutter contre la pauvreté, l'Etat et les bailleurs de fonds doivent intégrer les recommandations suivantes :

2-2-1-1/ Amélioration des revenus

- Appuyer la création des activités génératrices de revenus liées surtout à la production agricole.
- Aider les populations dans la mise en place de réseau de vente de produits agricoles au niveau local, régional et national.

- Accompagner les populations pour la mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit au niveau de chaque région.

2-2-1-2/ Accès aux services sociaux de base

- Assurer aux populations une plus grande couverture en eau par le développement de l'hydraulique villageoise, la construction de retenues d'eau, l'aménagement de bas-fond, la désalinisation de l'eau.

2-2-1-3/ Amélioration du cadre de vie et de l'environnement

- Prendre en compte dans la mise en œuvre du programme d'infrastructures villageoises (PIV) certaines infrastructures et équipements de type public relevant de la compétence des communautés rurales et non éligibles au PIV et pouvant avoir des effets directs sur les individus et non seulement sur la communauté.

2-2-1-4/ Renforcement des capacités

- Former les populations en d'autres techniques modernes de culture pour augmenter davantage la production agricole.
- Assurer le suivi de ces formations en accompagnant les populations dans l'utilisation des connaissances.

2-2-2/ Par rapport à la variable explicative

2-2-2-1/ Identification des besoins

- Procéder à une analyse correcte et complète de la situation qui prévaut dans la zone d'intervention du projet. L'analyse des problèmes est une étape capitale pour la planification. Elle consiste en l'établissement des relations de causes à effets entre les facteurs négatifs d'une situation existante.
- Partir de cette analyse pour identifier les besoins réels des bénéficiaires potentiels et voir dans quelle mesure on peut les intégrer aux actions à mener pour une efficacité du projet.
- Utiliser les méthodes de recherche participative telles que la MARP et le DIP pour une participation effective des populations. Souvent, on reproche à ces méthodes une certaine lenteur. Mais pour tout

processus d'apprentissage et de mise en valeur des compétences locales, il est important de prendre le temps et les ressources nécessaires pour l'identification des besoins. Il est en effet préférable de perdre du temps au départ et atteindre les résultats escomptés que d'investir des moyens matériels, financiers et humains pour constater à la fin un échec.

2-2-2-2/ Définition préalable d'un système de suivi et évaluation

- Intégrer dans le dispositif de suivi et évaluation le niveau concernant les effets et impact. Un projet de développement trouve sa justification dans la réalisation d'un produit et par conséquent dans l'impact qu'il aura sur les conditions de vie des bénéficiaires. Il est de ce fait indispensable d'en mesurer ou d'en évaluer systématiquement les effets et impact. Ces mesures étant étroitement liées à la gestion même du projet, la définition préalable des indicateurs facilite leur compréhension et leur utilisation.
- Définir les indicateurs de mesure des effets et impact au niveau des objectifs immédiats et objectifs de développement. Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer les changements intervenus dans une situation donnée. En effet, la définition plus ou moins précise du projet conduit le plus souvent à sa mauvaise compréhension de la part des principaux intervenants. Dans le but de préciser davantage chacun des niveaux descriptifs du projet, les indicateurs doivent exprimer concrètement les résultats et porter sur des critères mesurables et tangibles en termes de quantité, de qualité, de temps et de coût.

Les recommandations ainsi formulées n'ont pas la prétention de remettre en cause fondamentalement les principes de fonctionnement de l'Unité de Coordination et de Gestion du projet ou des bailleurs de fonds. Il s'agit plutôt d'attirer leur attention sur les résultats meilleurs auxquels on peut aboutir en matière d'évaluation des effets d'un projet de lutte contre la pauvreté comme le POGV-2.

Conclusion générale

Bien que l'agriculture demeure la première activité économique, les régions de Fatick, Kaolack et Thiès sont parmi les plus pauvres du Sénégal avec respectivement 81,4%, 76%, 66% des ménages pauvres contre une moyenne nationale de 45%.

Cette pauvreté des populations rurales du bassin arachidier est causée par la baisse tendancielle des prix des produits agricoles et de la production agricole.

L'intervention du POGV-2 a permis aux populations d'augmenter leur production, de diversifier leurs cultures et de mener des activités génératrices de revenus.

A la lumière de ce qui a été observé sur le terrain, des témoignages recueillis auprès des différents intervenants, les résultats obtenus par le POGV-2 au cours des années écoulées sont encourageants et ont eu des effets positifs et certains très appréciés par l'ensemble des populations bénéficiaires en matière de lutte contre la pauvreté.

Pour réduire la pauvreté en milieu rural, le POGV-2 a ainsi donc contribué au renforcement des capacités des populations, à leur accès à l'eau potable, à l'amélioration de leur cadre de vie et de leurs revenus.

D'une façon générale, nous pouvons conclure que le POGV-2 a influencé positivement le bien-être (conditions de vie) des populations cibles par des implications et des manifestations significatives de nature sociologique et économique.

La pauvreté ayant un caractère multidimensionnel, il reste au POGV-2 à confirmer dans la durabilité et à améliorer les bons résultats obtenus pour asseoir les acquis dans la zone d'intervention.

Pour illustrer la difficulté d'évaluation d'un projet de lutte contre la pauvreté, nous voudrions rappeler ces quelques mots de Théodore MPATSWENUMUGABO qu'il a prononcés à l'occasion de la clôture d'une conférence sur la pauvreté tenue au Canada en 1997.

« ...je dois vous avouer qu'en tant qu'économiste, je ne sais comment mesurer la détresse d'une maman qui voit son enfant atteint de kwashiorkor parce qu'il est mal nourri et qu'il risque d'en garder des séquelles pour le restant de ses pauvres jours.

Je ne sais comment nous pourrons un jour mesurer la détresse d'une mère qui doit forcer ses enfants à se coucher le ventre creux, les larmes aux yeux.

Je sais encore moins exprimer en chiffres les sentiments d'un parent qui est forcé de marier sa fille, à peine pubère, à un homme âgé en croyant que la soi-disant reconnaissance de celui-ci donnera de quoi manger au reste de la famille.

Comment mesurer l'état de déliquescence de cette famille sans toit qui voit ses enfants se prostituer afin d'apporter un bol de riz, quelques kilos de manioc ou d'igname au reste de la famille qui n'a même pas de l'eau potable à boire ?

Comment mesurer ce que perd un enfant qui n'a pratiquement pas de chance ni d'aller à l'école, ni d'être soigné quand il est malade ? ».

Au terme de cette analyse, nous estimons avoir trouvé les réponses à la question fondamentale que nous nous sommes posée en nous engageant dans cette étude.

Loin d'être parfaite, notre étude ouvre la voie à des pistes de recherche futures (analyse de la performance du POGV-2, analyse du rapport coût-efficacité de l'intervention du POGV-2) dans l'amélioration de la gestion des projets de lutte contre la pauvreté.

Puissent d'autres chercheurs s'engager sur les différentes pistes indiquées afin de parfaire la présente étude.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES

- 1- AHO G., LARIVIERES S., MARTIN F. (1997) , Manuel d'Analyse de la pauvreté : Applications au Bénin, Edition Communication Service- Impact p.1-246.
- 2- Bara GUEYE, Où va la participation ? 1999.
- 3- Bureau International du Travail, La conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de coopération technique, Manuel de formation du BIT.
- 4- CASLEY et LURY, Manuel sur le suivi et l'évaluation des projets de développement agricole et rural, Banque Mondiale, mars 1983.
- 5- FIDA, Suivi et évaluation, Principes directeurs pour le développement rural, Rome 1985.
- 6- Guy le BOTERF et Pierre LESSARD, Ingénierie des projets de développement : gestion participative et développement institutionnel, Edition Agence d'Arc. Montréal, 1987.
- 7- Joly, Michel MULLER, Jean-Louis G., De la gestion de projets au management par projet, AFNOR, 1994.
- 8- MADAULE Stéphane, Le développement en projet, conception-réalisation-études de cas, Edition Harmattan, Paris, 2002.
- 9- Malcom Mark, Manuel de procédure de suivi-évaluation du PADSA, Bénin 2002
- 10- M. DUFUMIER, Les projets de développement agricole, manuel d'expertise, KARTHALA & CTA, Paris, 1996.
- 11- PNUD, Suivi et Evaluation dans une perspective de résultats : Manuel pour les responsables de programmes, 1988.
- 12- W. OSHAUGHNESSY, La faisabilité de projet, une démarche vers l'efficience et l'efficacité, Edition SMG, Québec 1992.

II- ARTICLES

- 1- COPESTAKE J. JOHNSON S. MC GREGOR A. GREELEY M. GAVENTA J. BLAUERT J. MOSLEY P. (1998), Etudier l'impact des organisations financiers de développement: une invitation au débat (Programme de recherché et Action de la Fondation Ford p. 1-10.
- 2- Paul O'NEILL, Perspectives Economiques N°3, septembre 2001. FMI, Projet Management Journal, août 1986.

III- RAPPORTS

- 1- Combattre la pauvreté, rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, 2001-2001.
- 2- Exécution physique et effets sur les bénéficiaires, rapport de supervision N°2 du POGV-2, document de travail, juin 2004.
- 3- Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises deuxième phase (POGV-2), rapport de pré-évaluation, volume 1, N°1131, octobre 2000.
- 4- Suivi des objectifs du Millénaire pour le développement au Sénégal, rapport réalisé par la Direction de la Planification du Ministère de l'Economie et des Finances avec l'appui technique et financier du PNUD, de l'UNICEF, de l'AFDS, mai 2003.

IV- MEMOIRE

- Aby SARR GUEYE, Analyse de la pertinence du Programme élargi de lutte contre la pauvreté (PELCP) à travers l'évaluation de ses effets sur les populations de Pikine Guinaw Rail.

V- COURS

- Ahmadou TRAORE, Cours de gestion des projets, Notes de cours, CSAG 2004.
- Ousmane KEBE, Suivi et évaluation des projets, Notes de cours, CESAG 2004.

...

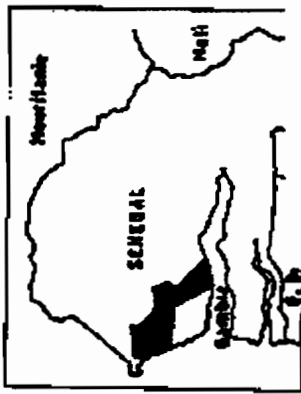
...

ANNEXES

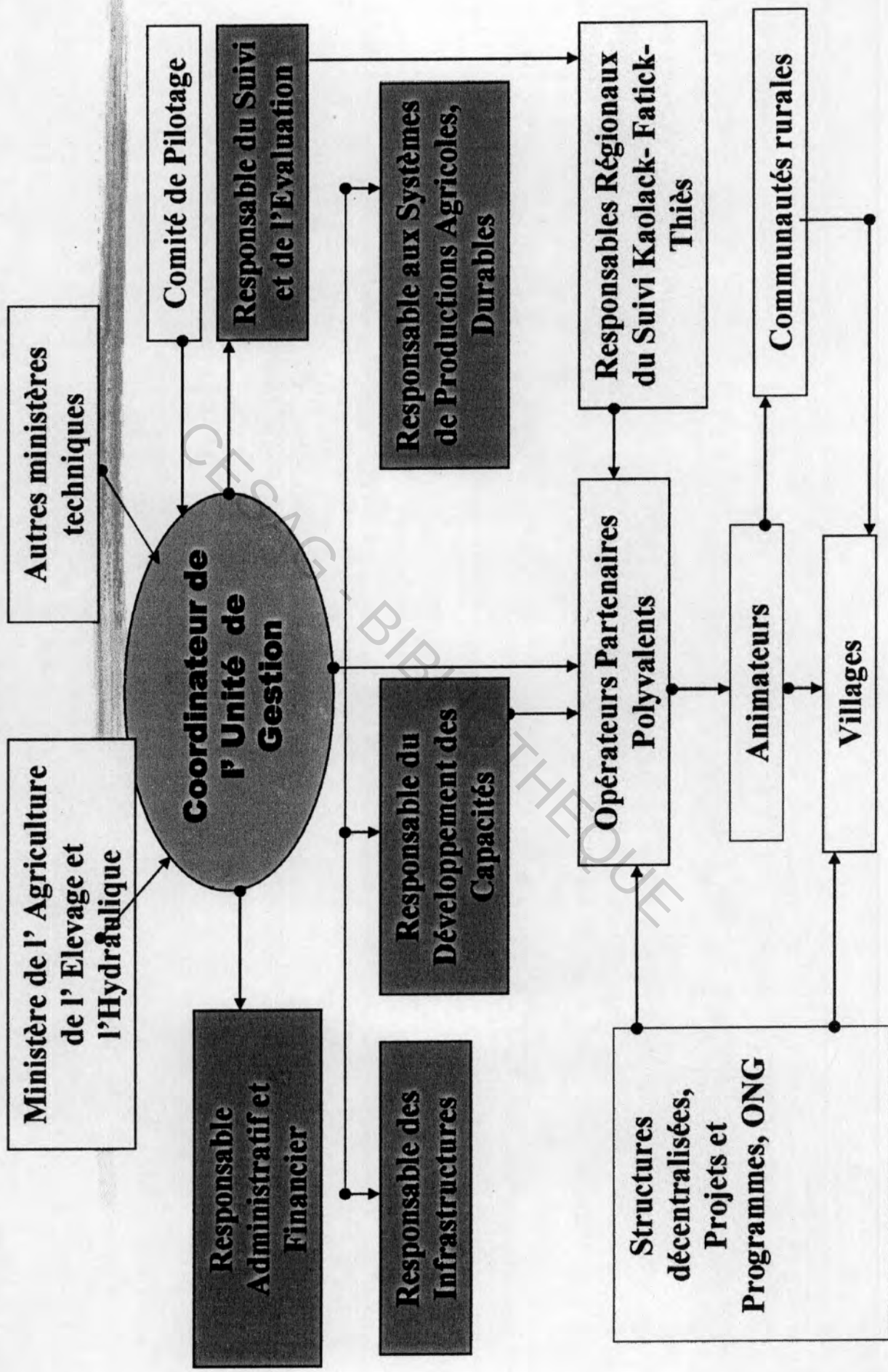
...

Carte de la zone d'intervention du POGV-2.
Organigramme du POGV-2.
Liste des villages encadrés par le POGV-2.
Cadre logique du POGV-2.
Guide d'entretien.

The map shows the Fatick region in Senegal. The Fatick region is labeled in large, bold, underlined letters. Major towns shown include Fatick, Kaolack, and Kolda. Rivers shown include the Fatick River and the Saloum River. Roads are indicated by solid lines, and rivers by dashed lines. A scale bar is present in the bottom right corner.



ORGANIGRAMME DU POGV II



LISTE DES VILLAGES ENCADRES PAR LE POGV-2

REGION	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE	VILLAGE	NOMBRE
Fatick				119
	Diakhao			19
		Diakhao		4
			Boof Louloum Boof Mbaleme Boof Poupouye Dieleme Farba	
		Mbelacadiao		2
			Diagle Ndoffane Latyr	
		Ndiop		13
			Bako Dior Bako Mbotole Bako Serere Bamgadj Farare Mbatar Ndiop Ndothie Ngalagne Soumnane Thiabe Thiackleme Thiew	
	Mbadakhounne			24
		Gagnick		2
			Back Samba Dior Meo Meo	1 1
		Mbadakhounne		8
			Diagle Ngor Loucky Seyane Mbouleme Mboumi Ndour Ndour Paffa Sate Waly Thiolongane	

		Ndiago		10
			Darou Diadj Keur Daouda Maka Mbaye Medina Mbaye Ndelle Ndiagne Kahone Ngare Dia Ngare Keur Amadou Yacine Ngare Keur Madieng Tewrou Pategne	
		Ngathie Naoude		4
			Daga Daour Darou Fall Ngathie Diassane Ngoloum	
		Niakhar		31
		Niakhar		26
			Godaguene Kandiou Koneme Langheme Mbafaye Mbane Mboudaye Mboukoutar Meme Ndianeme Ndiemou Ndoffane Bourre Ndoss Diaraf Nghess Ngoyene Nianiane Niowdounne Podome Poukham Ndiem Sagne Sass Mack Sassar Sateme Sorokh Tella Bibane Yenguele	
		Patar Sine		5
			Bakakoye Diadiakh 1 Diadiakh 2 Ndioulbeth Didor	

	Ouadiour			23
		Ouadiour		11
			Bipp Mbacke Darou Gueye Gathie Gowethie Loumbel Kelly Mboudaye Niomre Ouadiour Tawa Teurou Mbayene Thiabe Keur Diene Sene Thiabe Woloff	
		Ourour		9
			Gowethie Waden Kangarel Keur Yerim Cisse Lambock Maka Sombel Mande Keur Mignane Mande Kouta Ourour Tabakally	
		Patar Lia		3
			Keur Amadou Diop Keur Medoune Toune	
	Tattaguine			22
		Diouroup		12
			Diob N dofene Dioral Doudame Ndioudiouf Ndour Ndour Ngouye Sasseme Senghor Sowane Ndiongolor Diouroup Ndiodione Diouroup Famack	

		Tattaguine		10
			Bacobof Diosmone Tock Nguel Keur Mangary Khondiogne Mbedab Mbellingouth Ngandioleme Ngohe Mbouguel Tattaguine Serere Kam Yack	
Kaolack				152
	Birkelane			8
		Mabo		8
			Dara Mbayene Kassas Keur Ali Maram Keur Malla Keur Matar Coumba Maka Sacoumba Ndimbere Thiakho Santhie	
	Koumbal			40
		Keur Baka		16
			Darou Keur Balla Keur Amath Ngone Keur Baka Keur Serigne Bakary Keur Soutoura Peulh Keur Thiandery Kone Serere Medina Ndawene Ndiame Ndobene Ngondy Sarre Gatty Sellick Sinthiou Mboutou Tanda Bar Tandaboudaye	

		Latmingue	Campement Latmingue Dagga Youndoum Diagnet Fass Khorodia Keur Djombo Keur Mamour Lo Keur Mor Soute Keur Ndiang Keur Yorodou	9
		Thiare		15
	Medina Sabakh			14
		Medina Sabakh	Camara Diery Kaw Santhie Fouta Keur Baka Bassine Keur Bamba Gueye Keur Katim Diama Keur Ngatane Keur Sambacouta Keur Sette Diabou Kohel Ndiagnene Passy Hamdalaye Passy Rip Siwal	14

	Nganda			22
		Nganda		22
			Dakhar Peulh Dankou Diokoul Kelimane Dioly Keur Mor Dioly Mbaba Gouye Mediboury Hamdallah Kanou Mboyene Kay Fara 1 Kay Fara Santhie Keur Bathie Louba Maka Hamdallah Medina Diery Medinatoul Salam 1 Meo-Meo Ndiawene Minna Ndankh Ndiao Bambaly Ndiock Passy Ndilax Wentenkou	
	Paoskoto			44
		Gainte Kaye		9
			Gnappa Balla Gnappa Diagne Keur Mamour Ndoumbe Ndiawara Ndiayene Ndiobene Ndiayene Santhie Santhie Amath Fall Thioubene Touba Fall	

		Paoskoto		22
			Barkewel Boubou Deme Dagga Nguidalgui Dagga Secco Dertady K M Drame Gapakh Kabakoto Keur Amath Drame Keur Cheikhou Omar Keur Demba Harry Keur Diery Keur Djim Keur Katim Keur Macoumba Ndiaye Keur Madiabel Keur Malle Keur Matar Ba Keur Moussa Drame Mbaye Faye Ndemene Tata Pakala Touba Saloum	
		Taiba Niassene		13
			Daffar Keur Abibou Niass Keur Amath Asta Keur Amath Rockhy Keur Gaye Keur Maba Awa Kolma Dior Dior Mbiteyene Walo Nianghene Tawa Walo Thiamene Santhie Tounkara Thiamene Walo	
Sibassor		Dya		24
			Belele Gadialy Darou Kibary Diokoul Serere Keur Amacodou Founé Keur Diogoye Keur Mamadou Ndao Keur Ndene Ndao Keur Senghane Khombole Saloum	9

		Ndiebel	Diamcira Koung Koung Serere Mbelsob Ndalane Bambara Ndiebel Poukham	6
		Thiomby		9
			Goumboul Keur Matar Keur Bakary Keur Coumba Dagga Keur Galloup Keur Mari Khalambass Mbokhodof Nene Soukoup	
Thies				129
	Fissel			26
		Fissel		6
			Back Langomack Mbalamson Mboulouctene secco Medine Ndiassane	20
		Ndiaganiao		
			Dabptior Gnigning Godaguene Guelor Serere Guelor Woloff Guityr Serere Guityr Woloff Khotiane Koulouck Mbada Koulouck Serere Koulouck Woloff Loumatyr Ndadafakh Ndame Ngakhaye Nguethie I Nguethie II Sanghaye Thiandene Ndengler	

	Keur Moussa			13
		Fandene		13
			Keur Daouda Cisse Keur Demba Ngoye Keur Karamokho Keur Mamaram Keur Massamba Gueye Keur Matar Aram Keur Mor Ndiaye Keur Sara Badiane Keur Simbara Keur Thieme Saware Ndiobene Ngoumsane Tawa Fall	
	Notto			22
		Notto		22
			Goth Hanene Keur Amar Mane Keur Banda Gueye Keur Kang Keur Madaro Niang Keur Magueye Ndao Keur Matar Daro Dia Keur Matoure Gningue Keur Mory Fall Mbambara Cherif Mbodiene Nafar Ndakhar Mbaye Ndioukhane Serere Ndirene Ngombebe Notto Sanghane Serere Sanghane Woloff Tattene Mbambara Thiokhole	
	Sessene			27
		Sandiara		8
			Kibick Louly Ndia Louly Ngogom Mbourokh Ndiouk Thiorokh Ndolor Sinthiou Godaguene Soussan	

		Sessene	Diokhar Gohe Gorou Keur El Hadj Keur Yerim Khome Lalam Ndiadiane Ndieffer Ndioudouf Nguediane Niomar Sao Saokom 1 Saokom 2 Sessene Tattaguine Bambara Tattaguine Serere Yabo Yabo	19
Thienaba				41
		Thienaba	Bangadji Darou Ngomene Diayane Keur Amadou Ndary Keur Banda Niang Keur Bara Sarr Keur Demba Anta Keur Ibra Fall Keur Malamine Ndiaye Keur Matabara Keur Mbaye Gueye Keur Yaba Diop Keur Yoro Sadio Kielle Ndiane Ndioufene Ngomene Balla Ngomene Keur Atou	18

		Touba Toul		23
			Doudoul Gade Khaye Gouyar Sarr Keur Ibra Gueye Keur Lamane Keur Macoumba Gueye Keur Madiop Samb Keur Mbaye Sall Keur Thiaph Keur Yoro Sofi Mbedie Ndiakhatil Maram Ndiaraw Santhie Ndiobel Gayene Ndiobel Payene Ndondol Ndoucoumane Neorane Ngass Nguembe Sindiane 1 Thiare Fiaye Thilla Wounte	
Total				400

Cadre logique dynamique

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources d'Informations	Hypothèses/Risques
I. Contributions aux objectifs stratégiques Réduction de la Pauvreté en Milieu Rural Approche au développement local répliquable Amélioration de la gouvernance	i. Pauvreté rurale dans la zone du projet réduite ii. Autres projets et programmes ont adopté l'approche POGV-II iii. L'accès des populations rurales de la zone du projet a augmenté qualitativement	- Enquêtes pauvreté - Evaluations participatives - SIRV et ECOG - Evaluation finale	Contexte socio-politique stable
II. Objectif de Développement du Projet Améliorer les conditions et les niveaux de vie des populations rurales de la zone du projet	Les communautés villageoises ciblées sont capables de prioriser, exécuter, et gérer leurs programmes de développement local Les conditions de vie dans les villages ciblées se sont améliorées d'une manière significative Les revenus des populations ciblées, notamment des femmes, jeunes, et petits agriculteurs ont augmenté d'une manière significative	- Enquêtes pauvreté - Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Evaluations thématiques participatives	Maintien de stratégies nationales de développement rural cohérentes
III. Objectifs Opérationnels Capacités villageoises d'organisation et de gestion pleinement fonctionnelles Conditions de vie des populations villageoises ciblées améliorées Revenus des populations villageoises ciblées augmentés et leur vulnérabilité aux aléas réduite	i. Programmes de développement des capacités villageoises ont été exécutés dans tous les villages cibles ii. Des infrastructures communautaires fonctionnelles ont été établies dans tous les villages cibles. iii. Des systèmes de production agricoles durables ont été mis en place sur au moins 20 petites exploitations dans tous les villages cibles. iv. De nouvelles activités génératrices de revenus profitables ont été initiées par des femmes et des jeunes dans chaque village cible	- Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Rapports annuels - Evaluations participatives thématiques	- Environnement économique favorable; - Environnement institutionnel non contraignant

IV. Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources d'Informations	Hypothèses/Risques
Résultats par composante: Composante 1: Appui aux capacités villageoises d'organisation et de gestion	i. Des appuis développement des capacités d'organisation et de gestion ont été fournis à environ 1500 organisations villageoises ii. L'alphabétisation fonctionnelle a touché les membres d'environ 1500 organisations villageoises	- Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Rapports annuels - Evaluations participatives thématiques	Coopération effective avec autres intervenants
Composante 2: Programme d'infrastructures villageoises	i. Des appuis en planification, technique et de gestion pour l'exécution de leurs programmes d'infrastructures villageoises (PIV) ont été fournis à chaque communauté villageoise ciblée ii. Des appuis techniques et en gestion pour le fonctionnement, entretien et gestion des infrastructures ont été fournis à tous les comités de gestion installés	- Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Rapports annuels - Evaluations participatives thématiques	Absence d'interférences dans le fonctionnement du projet
Composante 3: Appui aux systèmes de production durables et à la diversification des revenus	Appuis techniques et logistique, et en organisation et en gestion ont été fournis à: i. Tous les villages ciblés pour l'embocagement et pour l'utilisation de la fumure organique ii. Aux petits agriculteurs des villages ciblés dans les domaines des techniques de production, de la commercialisation et de l'accès aux services financiers iii. Aux femmes et jeunes des villages ciblés pour le développement de leurs activités génératrices de revenus	- Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Rapports annuels - Evaluations participatives thématiques	Coopération effective avec autres intervenants
Composante 4: Coordination, suivi et valuation de la mise en oeuvre	i. Dispositif d'intervention du projet mis en place au plus tard à la fin de la première année ii. Appuis techniques et financiers mobilisés dans les temps requis iii. Système de suivi et d'évaluation fonctionnel iv. Audits annuels réalisés dans les délais	- Evaluations participatives à mi-parcours et finale - Rapports annuels - Evaluations participatives thématiques	- Coopération effective avec autres intervenants - Absence d'interférences dans le fonctionnement du projet

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources d'Informations	Hypothèses/Risques
V. Composantes et Sous-Composantes Composante 1: Appui aux Capacités villageoises d'organisation et de gestion a) Diagnostic des capacités villageoises. b) Planification participative; c) Appuis à l'organisation et à la gestion Composante 2: Programme d'infrastructures villageoises a) Programme d'Infrastructures Villageoises Prioritaires, b) Programme d'infrastructures inter – villageoises Composante 3: Appui aux systèmes de production et à la diversification des revenus a) Promotion de systèmes productifs durables, b) Diversification des revenus, c) Accès au financement. Composante 4: Coordination, suivi et évaluation de la mise en oeuvre a) Coordination de la mise en oeuvre et gestion financière et comptable, b) Suivi et évaluation.	Intrants: Coût des composantes 1,8 millions de dollars E.U. 12,6 millions de dollars E.U. 2,5 millions de dollars E.U. 2,6 millions de dollars E.U.	• Evaluations participatives à mi-parcours et finale • Rapports annuels • Evaluations participatives thématiques	

Indicateurs de performance

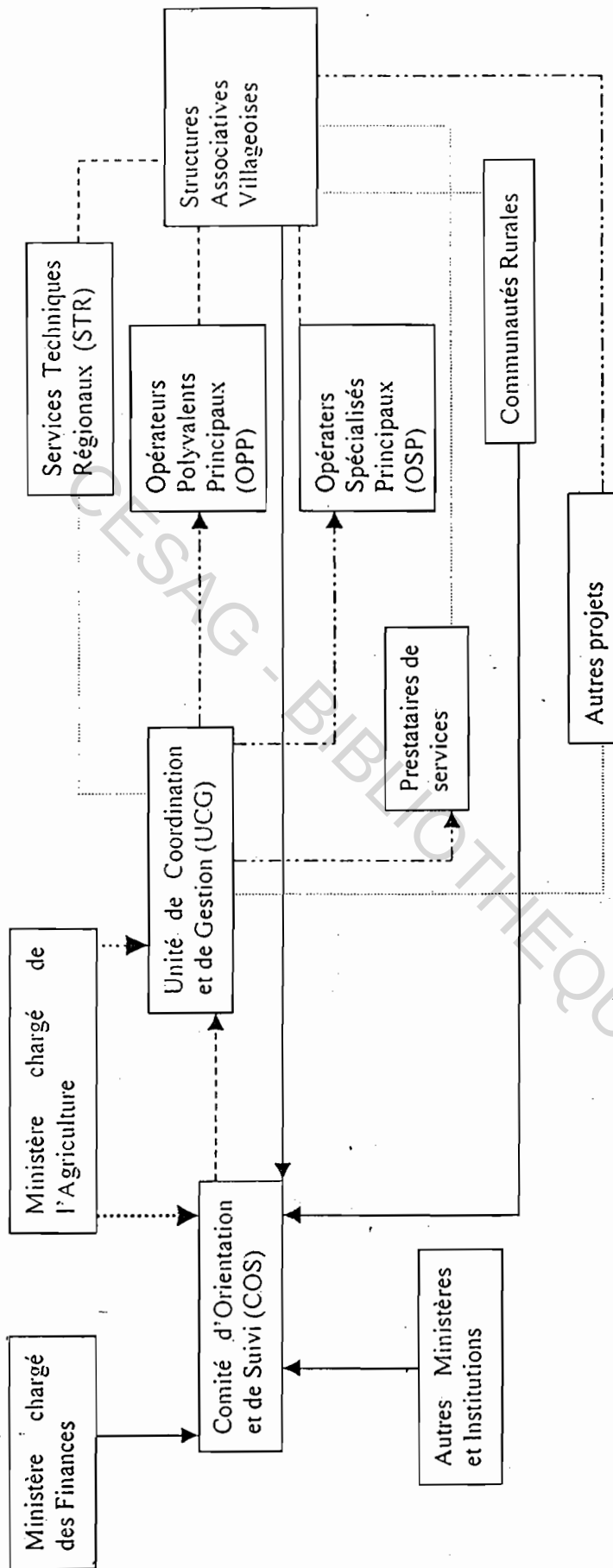
Objectifs	Indicateurs de performance	Résultats à mi-parcours	Résultats en fin de projet
Capacités villageoises d'organisation et de gestion pleinement fonctionnelles	<u>Indicateur d'impact</u> Nombre de villages ayant démontré leur capacité à programmer, mettre en place et faire fonctionner correctement des infrastructures villageoises <u>Indicateurs de résultats</u> a. Programmes de développement des capacités villageois (PDCV) réalisés d'une manière satisfaisante b. Les capacités villageoises d'organisation et de gestion des villages encadrés sont jugées satisfaisantes	100 villages 300 PDCV réalisés 250 villages classés en catégorie A	450 villages 500 PDCV réalisés 500 villages classés en catégorie A
	<u>Indicateur d'impact</u> Les populations villageoises trouvent que leurs conditions de vie (accès à des services essentiels) se sont améliorées d'une manière significative grâce au projet. <u>Indicateurs de résultats</u> a. Programmes d'infrastructures villageoises (PIV) réalisés dans des conditions satisfaisantes b. Programme d'infrastructures inter-villageoises (PIIV) réalisé dans des conditions satisfaisantes c. Les infrastructures villageoises réalisées sont fonctionnelles, accessibles aux populations ciblées, et assujetties à des système effectifs de recouvrement des coûts de fonctionnement et d'entretien opérationnels	100 villages 150 PIV réalisés Un tiers des infrastructures inter-villageoises est réalisé Conditions satisfaites par 100 villages	400 villages 500 PIV réalisés L'ensemble des infrastructures PIIV sont réalisées Conditions satisfaites par 500 villages
	Conditions de vie des populations villageoises ciblées améliorées		

Maîtrise des responsabilités des agences d'exécution par composante

Composantes et sous-composantes	Structures et populations villageoises	OPP	OPS et autres PST	Prestataires de travaux	Institutions financières	UCG C Pilotage
1. Appuis aux capacités villageoises						
1-a: <u>Diagnostic des capacités</u>	AGV désigne CVD CVD anime et coordonne Les structures villageoises et les groupes vulnérables participent	Facilite et anime SIRV et ECOG	Appui méthodologies SIRV ECOG Formation cadres OPP et UCG	na		UCG: Suivi et contrôle de qualité
1-b: <u>Planification participative (PDV) prioritaire opérationnel</u>	Les structures villageoises et les groupes vulnérables participent CVD anime et coordonne AGV arbitre priorités et approuve PDCV	Facilite et aide à opérationnaliser les propositions				UCG: Suivi et contrôle de qualité
1-c: <u>Développement des capacités</u>	Ensemble des structures villageoises participent CVD anime et coordonne	Fournit les appuis ou aide à les mobiliser	Fournit appuis spécialisés			UCG: Suivi et contrôle de qualité
2. Programmes d'infrastructures villageoises						
2-a: <u>Programme prioritaire d'infrastructures villageoises</u>	Les structures villageoises et les groupes vulnérables participent à l'identification CVD anime et coordonne AGV arbitre priorités, approuve PIV et désigne CG CG (maîtrise d'ouvrage) coordonne mise en place, collecte contributions, récupère frais et gère le fonctionnement, et assure entretien	Aide à rendre le PIV opérationnel Appuie avec les conditions d'éligibilité Appuie élaboration des protocoles et contrats Accompagne le fonctionnement	Fournit appuis spécialisés Maîtrise d'ouvrage déléguée au besoin Accompagne fonctionnement	Exécutent travaux spécialisés		UCG: Contrôle éligibilité UCG: Effectue les paiements UCG: Contrôle utilisation des fonds UCG: Suivi et contrôle de qualité
2-b: <u>Programme d'infrastructures inter-villageoises</u>	Idem. Fonctions CG assurés par comité de gestion inter – villageois (CGIV)	Idem	Fournit appuis spécialisés Maîtrise d'ouvrage déléguée Accompagne fonctionnement	Idem		UCG: Idem

Composantes et sous-composantes	Structures et populations villageoises	OPP	OPS et autres PST	Prestataires de travaux	Institutions financières	UCG et C Pilotage
3. Appuis aux systèmes de production durables et à la diversification des revenus						
3-a: Appuis aux systèmes de production agricoles	Initient et exécutent les activités Mobilisent les ressources propres	Appui organisation. technique et de gestion				UCG: Suivi et contrôle de qualité
3-b: Appuis aux activités généralistes de revenus	Idem.	Idem	Appuis technique et de gestion au besoin			Idem
3-c: Facilitation de l'accès aux services financiers	Obtiennent le financement complémentaire auprès des institutions financières	Appui modalités d'obtention services financiers Facilitation			Fournissent services financiers	Idem
4. Coordination de la mise en œuvre, suivi et évaluation						
4-a: Coordination de la mise en œuvre	Proposent PDV, PIV et PDCV	Appuie PDV, PIV et PDCV Élabore programmes de travail et rapports d'activités régionaux				Programmation générale PTBA Établit, gère et contrôle l'exécution des contrats de prestations de services Contrôles de conformité et d'éligibilité Effectue les paiements
4-b: Suivi et évaluation	Établissent, gèrent suivi villageois Participent aux auto-évaluations villageoises et aux évaluations à caractère général et thématique	Élabore rapports d'activités régionaux Appuie le suivi et les auto-évaluations au niveau villageois	Élabore rapports d'activités spécifiques		Élabore rapports d'activités sur le financement et le fonds de risques	Établit et gère le système de suivi du projet Finalise les rapports d'activités
4-c: Appuis à la mise en œuvre	Utilisent les résultats du suivi et des auto- évaluations et du système d'émulation	Diffusent et aident à utiliser les résultats du suivi et des auto- évaluations et du système d'émulation	Appui technique et formation cadres OPP en méthodologies de suivi et d'auto- évaluation Autres appuis à la mise en œuvre			Établit et coordonne le fonctionnement du système d'émulation Contrôle de qualité de la mise en œuvre

Schéma d'organisation de la mise en oeuvre



Nature des relations entre les acteurs

.....> Ministère chargé de l'agriculture assure la présidence du COS et la sélection du coordinateur UCG.

——> Membres du COS,

——> orientation et suivi à posteriori par le COS

——> Relations contractuelles UCG – OPP et OSP

----- Relations de coopération, facilitation

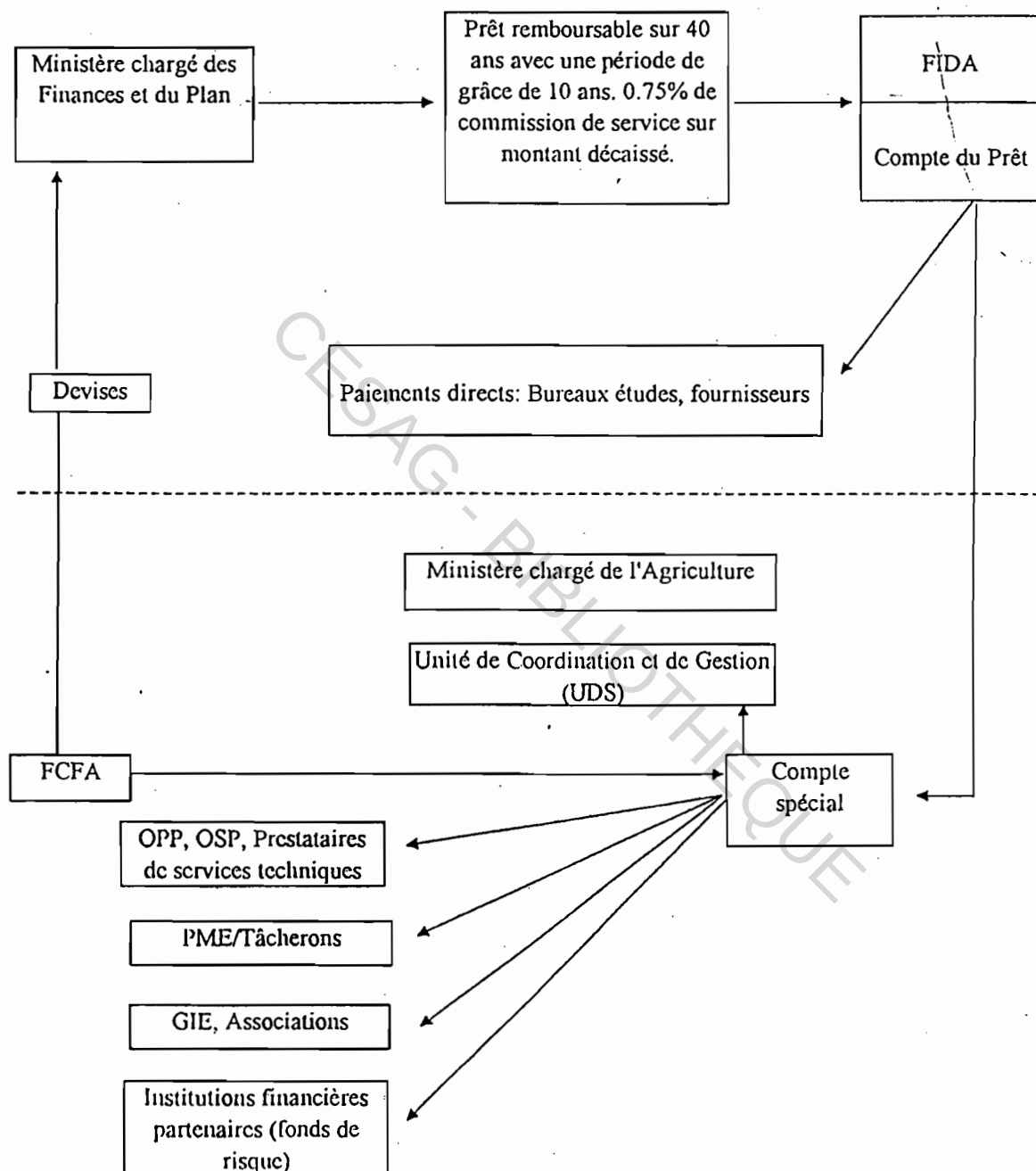
----- Appuis POGV-II aux populations

----- Appuis aux populations autres que ceux du POGV-II

Appendice IX

Flux financier

PAGF II



QUESTIONNAIRE N°1

Dans le cadre des travaux de recherche visant à apprécier les effets de la technique de l'embocagement sur le bien-être des populations dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps en répondant à ce questionnaire qui n'a aucun caractère fiscal.

Identification

Région / _____ /

Fatick = 1 ; Kaolack = 2 ; Thiès = 3

Communauté rurale :

Village

Type de village / _____ /

Petit village = 1 ; village moyen = 2 ; gros village = 3

Caractéristique de l'enquête n° / _____ / _____ / _____ /

Sexe / _____ /

Masculin = 1 ; Féminin = 2

Age / _____ / _____ / ans

Niveau d'instruction / _____ /

Primaire = 1 ; Secondaire = 2 ; Supérieur = 3 ; Alphabétisé = 4 ; Aucun = 5

Questions

1. Quelle activité exercez-vous ? / _____ / _____ /

Agriculture = 1 ; Eleveur = 2 ; Pêcheur = 3 ; Artisan = 4 ; Commerçant = 5 ;

Transporteur = 6 ; Autres (à préciser) = 77....

2. Avez-vous bénéficié d'un appui du POGV 2 en technique d'embocagement ? / _____ /

Oui = 1 ; Non = 2

3. Avez-vous continué à embocager d'autres champs ? / _____ /

Oui = 1 ; Non = 2

4. Quelles cultures pratiquez-vous avant l'embocagement (préciser) ?

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

5. Quelles sont les nouvelles spéculations introduites après l'embocagement ? / ____ /

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

6. L'embocagement vous a-t-il permis de valoriser vos champs par une diversification de vos activités ? / ____ /

Oui = 1 ; Non 2

7. Avec la technique d'embocagement, les rendements de vos cultures se sont-ils accrus que par le passé ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

8. Votre revenu a-t-il connu une augmentation avec l'adoption de la technique d'embocagement ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

9. Quels autres avantages tirez-vous de l'adoption de la technique d'embocagement ?

- 1.
- 2.
- 3.

10. Par rapport à la période d'avant l'embocagement, comment votre production a-t-elle augmenté ?

Evolution du rendement	Culture 1	Culture 2	Culture 3
moins de 50 kg/ha			
entre 51 kg et 100 kg/ha			
entre 101 kg et 200 kg/ha			
plus de 200 kg/ha			

11. Par rapport à la période d'avant l'embocagement, comment votre revenu a-t-il évolué ?

- moins de 25 000 F CFA/an
- entre 26 000 F CFA et 50 000 F CFA/an
- entre 51 000 F CFA et 100 000 F CFA/an
- plus de 100 000 F CFA/an.

12. Comment utilisez-vous les revenus issus de vos activités ?

Réinvestissement dans l'activité ☐

Epargne ☐

Besoin du ménage ☐

Autres ☐

13. La diversification des activités vous évite-t-elle la migration saisonnière ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

14. En cas de constitution d'épargne comment la gérez-vous ? / ____ /

Placement auprès d'une structure de crédit = 1

Thésaurisation = 2 ; tontine = 3 ; autre (préciser) = 77

15. En cas d'investissement pouvez-vous nous dire quelques-unes de vos réalisations ? / ____ /

- Achat de terrain ou construction habitat = 1
- Achat de moyen de transport (vélo/moto) = 2
- Equipement pour l'activité agricole = 3
- Autre (préciser) = 77

16. Si on vous demandait de comparer votre situation actuelle à celle d'avant la pratique de la technique d'embocagement, que diriez-vous ? / ____ /

- Situation dégradée = 1
- Situation inchangée = 2
- Situation légèrement améliorée = 3
- Situation nettement améliorée = 4
- Autre (préciser) = 77

17. Vos besoins en crédit sont-ils liés aux avantages de la technique de l'embocagement ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

18. Avez-vous eu à renouveler le crédit auprès de cette ou ces institutions ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

a) Si oui combien de fois ?

b) Si non pourquoi ?

19. Vos besoins en crédit sont-ils entièrement satisfaits ?

20. Quelle est votre appréciation sur les conditions d'octroi du prêt ? / ____ /

Difficile = 1 ; Acceptable = 2 ; Favorable = 3 ; Très favorable = 4

21. Quelle est votre appréciation sur le temps qui s'écoule entre la demande du prêt et la mise en place du crédit ? / ____ /

Acceptable = 1 ; Un peu long = 2 ; Trop long = 3

22. Vous est-il arrivé d'utiliser le crédit obtenu à d'autres fins que celles initialement prévues ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

23. Si oui, à quelle (s) fin (s) le crédit a-t-il été affecté ? / ____ /

Dépenses de consommation = 1 ; Cérémonie = 2 ; soins de santé = 3

Dons ou prêts aux amis = 4 ; Autres (préciser) = 77

24. Avec le crédit, vos activités se sont-elles accrues plus que par le passé ? / ____ /

Oui = 1 ; Non = 2

25. En matière d'appui, quelles suggestions pouvez-vous faire à l'endroit du POGV 2 pour valoriser vos champs embocagés ?

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration

CESAG - BIBLIOTHEQUE

QUESTIONNAIRE N° 2

Dans le cadre des travaux de recherches visant à apprécier les effets de l'embocagement sur le bien-être des populations dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps en répondant à ce questionnaire.

1. Date de l'enquête
2. Nom de l'enquêté
3. Fonction de la personne enquêtée
4. Sexe
5. Etes-vous satisfaits de l'évolution du POGV 2 ? / ____ /
Oui = 1 ; Non = 2
6. Citez par ordre d'importance les besoins insatisfaits des populations bénéficiaires que vous ressentez ?
7 - 1
7 - 2
7 - 3
7 - 4
7. A la lumière des effets notés avec la technique de l'embocagement êtes-vous aussi engagé pour continuer les activités dans ce sens ?
Oui ☐ Non ☐ Sans opinion ☐
8. Quelle (s) suggestion (s) faites-vous pour l'amélioration de l'intervention du POGV 2 dans les communautés rurales ou les villages ?
9 - 1
9 - 2
9 - 3

Nous vous remercions de votre franche collaboration.



RESUME

Les régions de Fatick, Kaolack et Thiès sont parmi les plus pauvres du Sénégal. Cette pauvreté des populations rurales du bassin arachidier est causée par la baisse tendancielle des prix des produits agricoles et de la production agricole. Dans cette situation l'intervention des projets de lutte contre la pauvreté est primordiale. Mais ces projets ne peuvent relever le défi de réduire la pauvreté qu'en tenant compte des différentes dimensions de la pauvreté, de la spécificité de chaque zone et en s'appuyant sur une participation effective des acteurs à la base depuis la planification jusqu'à l'évaluation.

Compte tenu des importantes ressources humaines, matérielles et financières investies pour la mise en œuvre de ces projets, il s'avère nécessaire d'évaluer leurs effets sur les populations cibles pour pallier à tout gaspillage.

Dans ces conditions, il est important d'analyser l'efficacité d'un projet de lutte contre la pauvreté comme le POGV2 à travers une évaluation de ses effets sur la population rurale au Sénégal, afin d'en dégager les effets positifs et négatifs et proposer éventuellement des mesures correctives. Or, il est démontré que l'efficacité d'un projet de lutte contre la pauvreté est mesurée par rapport à son influence positive sur ce bien-être (conditions de vie) des populations cibles par des implications et des manifestations significatives de nature sociologique et économique.

Il reste au POGV2 à confirmer dans la durabilité les bons résultats obtenus pour asseoir les acquis dans la zone d'intervention.

PUBLICATIONS

- 1 – Conception d'un système de suivi et d'évaluation des micro-projets du Programme Participatif « hygiène villageoise » dans la région de Diourbel au Sénégal. Etude financée par la Coopération Technique Belge-Sénégal. Décembre 2004.
- 2 – Evaluation des effets de l'introduction de la technique d'embocagement et de valorisation des parcelles embocagées dans les régions de Fatick, Kaolack et Thiès au Sénégal. Etude financée par le FIDA et la BOAD.
- 3 – Prolongement de l'âge d'admission à la retraite : un crime odieux contre la jeunesse béninoise. Septembre 2003.
- 4 – Gestion du patrimoine de l'Etat béninois : un échec parfait. Août 2003.
- 5 – Regard d'un jeune cadre béninois sur 42 ans d'indépendance de son pays. Août 2002.
- 6 – Réflexion sur la zone Franche Industrielle du Togo. Mémoire de maîtrise es- sciences Juridiques, Université du Bénin. Juin 1991.

CONTACTS

04 BP 0976

Tél. : Bureau (00 229) 30 09 62

Tél. : Bureau (00 229) 88 81 73

E-mail : akrius7@yahoo.fr

Fax : (00 229) 30 18 51

Cotonou (Bénin)